

33.

DEUXIÈME
ARMÉE DE LA LOIRE

DIVISION DE
L'ARMÉE DE BRETAGNE

PAR

LE GÉNÉRAL GOUGEARD

COMMANDANT LA DIVISION DE BRETAGNE (4^e DU 21^e CORPS)

COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR

SURSUM CORDA!...



PARIS
E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR
PALAIS-ROYAL, 17 ET 19, GALERIE D'ORLÉANS

1871

DEUXIÈME ARMÉE DE LA LOIRE

DEUXIÈME
ARMÉE DE LA LOIRE

DIVISION DE
L'ARMÉE DE BRETAGNE

PAR

LE GÉNÉRAL GOUGEARD

COMMANDANT LA DIVISION DE BRETAGNE (4^e DU 21^e CORPS)
COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR

SURSUM CORDA !



PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

PALAIS-ROYAL, 17 ET 19, GALERIE D'ORLÈANS

1871

Tous droits réservés.

L'ouvrage du général Gougeard était sous presse dès la fin de juillet dernier, c'est-à-dire qu'il était composé avant celui du général Chanzy sur LA DEUXIÈME ARMÉE DE LA LOIRE.

Paris. — Imprimerie de E. DONNAUD, rue Cassette, 9.

DÉDICACE.

La lettre que l'on va lire servira de dédicace à cet écrit. Elle est adressée à M. Gambetta, ministre de la guerre. C'est lui qui m'avait nommé au commandement que j'ai exercé. C'est lui qui, dans nos malheurs, a su conserver intact l'honneur de la France ; c'est grâce à lui qu'elle peut espérer reprendre un jour le rang qu'elle a perdu.

Lorient, 3 avril 1871.

Monsieur,

Permettez à un de ceux qui, sous vos ordres, ont défendu la patrie, de vous présenter ses respects dans votre retraite volontaire, et de vous dire que tous les gens de cœur admirent votre noble dévouement.

Certes, des voix plus autorisées que la mienne vous ont tenu le même langage, et c'est bien de vous que l'on peut dire que vous n'avez rien à craindre des jugements de l'histoire et de la postérité. Si la France, dans ses revers, eût conservé des sentiments plus virils, elle eût été sauvée et nul plus que vous n'était digne d'accomplir cette tâche.

Espérons pourtant qu'un grand peuple comprendra que l'honneur est le plus précieux de tous les biens, et que la réconciliation de tous les partis se fera sur cette idée de reconquérir ce que nous avons perdu.

Veuillez agréer, etc.

A. GOUGEARD.

PRÉFACE.

Le récit que nous entreprenons n'a pas la prétention d'être de l'histoire dans le sens élevé de ce mot, de celle qui distribue le blâme et l'éloge et porte un jugement sans appel sur les hommes et sur les choses. Les événements douloureux que nous voulons retracer sont encore trop récents et nos plaies encore trop saignantes, pour espérer que l'heure de la justice ait déjà sonné pour tous. Notre but est surtout de rectifier, par une simple narration des souffrances et des combats d'une division de nos armées de province, cette opinion hâtive, fautive et erronée, qui s'était bien à la légère formée dans notre pays, et qui.

si elle n'était rectifiée au plus tôt, conduirait la France à l'abandon complet d'elle-même. Nous ne dissimulons ni nos faiblesses, ni nos défaillances ; mais nous dirons aussi nos vigoureux combats, nos longues marches dans la neige, nos privations de toute nature et le courage avec lequel nos jeunes troupes les ont supportées.

Ce travail serait sans but immédiat s'il n'avait pour résultat que de préparer des matériaux à l'impartiale histoire, à celle qui plus tard fera la part de chacun, vouera à l'exécration de la postérité les auteurs de nos maux et tressera des couronnes à ces hommes honnêtes et énergiques qui, animés d'un violent amour de leur patrie, ont fait pour la sauver un immense effort. Cet effort n'a pas été heureux, mais il a montré du moins que la France, pervertie par vingt années d'un régime corrupteur, possède encore une virilité qui a étonné nos ennemis eux-mêmes et nous donne le ferme espoir de reprendre avant peu, en Europe, le rang que nous avons perdu.

Nous nous proposons donc surtout de tirer des événements qui se sont passés sous nos yeux les conséquences qui doivent nous conduire à une organisation meilleure. Oui, tout est à refaire dans notre pays ; il nous faut une France nouvelle plus forte plus libre

que celle qui a sombré pour jamais à Metz et à Sedan. Il faut y mettre le temps, tout le temps nécessaire, mais sans perdre un instant, sans nous détourner de notre but, il faut que tous nos actes tendent vers une revanche nécessaire et prochaine.

Nous aurions pu donner à ce récit une forme impersonnelle, et raconter les faits plutôt comme spectateur que comme acteur ; mais nous sommes de ceux qui pensent que nul ne doit décliner la responsabilité de ses actes, et que nous vivons dans un temps où chacun doit apporter sa pierre à l'édifice et dire tout haut ce qu'il pense de la chose publique.

Nous avons toujours regardé comme un de nos devoirs les plus étroits et les plus essentiels de maintenir parmi les troupes une discipline sévère, nous avons exigé une obéissance absolue sans laquelle il n'y a pas d'armée, pas de succès possible : cette discipline nous l'avons obtenue parce que nos inférieurs savaient qu'en faisant entre les mains de leur chef abandon de leur propre volonté, ils créaient une force immense qui seule, dans les moments critiques, peut sauver les situations compromises. A cet état violent il faut un correctif nécessaire et aujourd'hui, rentré dans le corps dont nous n'étions sorti que momentanément, nous venons avec confiance soumettre au tribunal de

l'opinion publique et à l'appréciation de nos concitoyens, nos décisions et nos actes.

Au milieu de tant de malheurs, de tant de tristesses, l'âme navrée à l'aspect de notre infortuné pays foulé aux pieds par un ennemi victorieux, nous avons eu pourtant bien des sujets de consolation et d'espérance. Nous avons vu ces soldats ne formant d'abord qu'une masse inerte et confuse prendre, sous l'influence d'un commandement vigoureux, des allures plus militaires ; nous avons étudié leur indécision et leur manque de confiance au début, nous les avons vus plus tard acquérir une valeur offensive sérieuse, regarder résolûment l'ennemi, et le combattre en bataille rangée.

La patrie nous avait donné à l'heure du danger une troupe ignorante, à peine organisée ; cinq mois après, nous lui rendions des hommes faits et des soldats.

Dans ces moments terribles où l'homme, brisé par le malheur, se découvre tout entier et laisse lire dans son cœur, nous avons pu juger le chef énergique de la 2^e armée de la Loire, nous avons apprécié son courage et son indomptable ténacité, que les plus cruels revers n'ont jamais ébranlée, et cette foi robuste, cette confiance absolue qu'il puisait dans son ardent amour de la patrie.

Là aussi nous avons pu voir de bien près et apprécier les talents du général Jaurès, sous les ordres directs duquel nous étions placé, et sa vive intelligence et l'autorité vigoureuse qu'il a su exercer sur un corps d'armée de plus de 40,000 hommes.

Parmi nos égaux et nos inférieurs, que de sujets de consolation ! Que ne saurait-on espérer et attendre de ces hommes, placés dans des conditions plus normales, — de mon chef d'état-major, M. le colonel Besnard, plein d'énergie et de sang-froid, travailleur infatigable, organisateur habile, auquel est due la partie narrative de ce récit ; de ces officiers d'artillerie improvisés qui nous ont rendu de si brillants services, et enfin de ces officiers de l'armée auxiliaire, pour la plupart anciens militaires, qui avaient rejoint le drapeau au moment du péril,

Ils sont rentrés modestement dans leurs foyers avec la satisfaction d'avoir accompli un rude labeur ; ils ne sont pas du nombre de ceux qui, en présence de la France sanglante et mutilée, s'enquière si l'armée de Paris a reçu plus de récompenses que celle de la Loire. La conscience du devoir accompli leur suffit et ils rapportent au sein du pays et de la famille les saines habitudes du respect, de l'ordre et de la règle qu'ils ont contractées pendant leur séjour à l'armée. Qu'ils reçoivent tous ici les remerciements de celui qui

fut leur général et s'honore de rester leur ami.

Je ne saurais trop le répéter, au milieu de tant de tristesses, au milieu de tant de malheurs et de défaites, nous avons pourtant raison d'espérer encore, et je ne saurais mieux terminer cette trop longue préface que par les paroles que j'adressais, au moment de mon départ pour l'armée, aux habitants de ma ville natale, et qui sont encore pleines d'actualité :

« Allons, mes chers concitoyens, union, confiance et courage ! Aux insolences de nos envahisseurs »
 » répondons par un terrible élan d'énergie; nous avons »
 » pour nous le droit qui n'est pas un vain mot; nous »
 » défendons le sol sacré de la patrie, et Dieu nous »
 » conduira !

» Non, j'en ai la ferme espérance, non, le rôle de »
 » notre pays n'est pas fini dans ce monde, et la France »
 » qui a été coupable, qui a pour un instant abandonné »
 » son rôle providentiel, cette France démocratique, »
 » purifiée par le sang et les larmes de ses enfants, »
 » reprendra sa place à la tête des nations de l'Eu- »
 » rope. »

INTRODUCTION.

Je me propose d'écrire, en quelques pages, la trop courte histoire de la division de l'armée de Bretagne placée sous mon commandement, depuis le jour où, transportée inopinément du camp de Conlie à Ivre-l'Évêque, elle a fait partie du 21^e corps dont elle formait la 4^e division, jusqu'au moment où, à la suite des préliminaires de paix, elle déposait ses armes et rentrait dans ses foyers.

Cette étude, qui ne portera que sur une division, sur une infime partie de l'armée de la Loire, nous permettra peut-être, par analogie et par compa-

raison, de donner une appréciation exacte des ressources dont disposait notre pays lorsque la capitulation de Metz, précédée de désastres inouïs dans l'histoire, l'avait laissé sans un soldat, sans une arme et entièrement à la merci du vainqueur.

La division active de l'armée de Bretagne présente cette particularité qu'il est intéressant d'observer : c'est que, seule parmi toutes les autres, elle était en partie composée de bataillons de gardes nationales mobilisées. Toutes les gardes nationales de France ont été formées en légions, quelques-unes en brigades réunies dans des camps d'instruction ; plusieurs ont eu des rencontres avec l'ennemi, mais seuls les gardes nationaux de Bretagne, faisant partie de la 4^e division du 21^e corps, ont fait la guerre en rase campagne, ont marché à l'ennemi en troupes régulières, campé, au milieu du plus rude hiver, dans les plaines de la Beauce, assisté à des batailles rangées et supporté, en un mot, toutes les fatigues d'une campagne exceptionnellement rude.

Il peut donc y avoir un intérêt particulier à suivre cette partie de notre armée dans ses différentes phases, à étudier ses premiers pas, ses premiers engagements, l'esprit qui animait officiers et soldats, afin d'en tirer des conséquences qui nous permettent de préparer

pour l'avenir une organisation militaire sérieuse, à la hauteur de la terrible mission qui incombe nécessairement, fatalement à notre patrie.

Lorsque le décret qui appelait sous les drapeaux tous les célibataires de 20 à 40 ans eut été promulgué par le gouvernement de la Défense nationale, on songea à réunir en un seul faisceau les cinq départements de l'ancienne Bretagne et à en former une armée spéciale dont le commandement fut donné à M. de Kératry, qui reçut, pour organiser cette armée, les pouvoirs et les deniers nécessaires.

Cette idée de composer une armée de Bretagne répondait assez bien, il faut le reconnaître, à cette pensée qui avait présidé à l'organisation générale des gardes nationales mobilisées, et qui avait pour base la commune formant la compagnie, le canton un bataillon, l'arrondissement une légion et enfin le département constituant une brigade. Mais elle eût pu, avec le même succès, être appliquée à tous les centres départementaux, car depuis longtemps déjà la Bretagne n'a plus cette autonomie qui la distinguait jadis. Ses habitants ont des habitudes toutes françaises, et si l'idée des franchises de leur ancienne province germe encore dans l'esprit de certains hommes de parti qui s'en servent comme d'une arme de guerre, elle ne représente plus

à la masse de la population que des souvenirs lointains et éloignés.

Le décret du gouvernement de la Défense nationale fut bien accueilli dans les campagnes, et chacun, sans bruit, sans ostentation, se prépara à remplir un devoir, dont le défaut de connaissances des choses de la guerre ne permettait qu'au petit nombre de mesurer l'étendue.

Cependant une pensée très-juste guidait ces hommes, et lorsqu'on leur parlait des exploits de leurs pères, de ces chouans obscurs qui avaient défendu leur pays, ils répondaient que les temps et les lieux étaient bien changés, que les armées prussiennes procédaient d'une manière telle qu'une guerre sérieuse de haies et de fossés était devenue impossible. Ils sentaient l'inanité d'une défense locale, et ils étaient prêts à se lever pour préserver leur pays des misères de l'invasion. A cette pensée si juste, si vraie, si tardivement comprise en France, surtout dans le Midi, se mêlait peut-être un sentiment un peu égoïste, — fond du caractère du paysan, — mais il serait pourtant bien injuste de la méconnaître et de la passer sous silence. Toujours est-il que, pour diverses raisons, par patriotisme et aussi par obéissance à la loi, tous les conseils municipaux votèrent les fonds nécessaires, et au jour

indiqué les bataillons se présentèrent au complet, ne laissant pas derrière eux un seul réfractaire.

Tel était l'état des esprits en Bretagne lorsque M. de Kératry prit le commandement. Il s'était mis à l'œuvre avec une grande activité, parcourant les départements, passant des revues, recueillant des engagements volontaires; et s'il perdit ainsi un temps qu'il aurait été facile d'employer encore mieux en travail d'organisation sérieuse, il n'est pourtant que juste de lui tenir compte du zèle qu'il parut déployer dans cette première partie de sa tâche.

La première pensée qui vint à l'esprit fut de réunir les mobilisés dans un camp retranché, à l'abri des attaques de l'ennemi, et en même temps dans une position assez forte pour couvrir la Bretagne. Les hauteurs de Conlie, qui commandent la route du Mans à Laval et le chemin de fer de l'Ouest, attirèrent l'attention du général, et, on doit le reconnaître, avec une facilité trop grande et une légèreté inexcusable dans une aussi importante affaire, on se mit à l'œuvre pour y établir ce grand retranchement à l'abri duquel devait se préparer une force militaire capable de tenir la campagne.

La pensée de construire un camp retranché était excellente, le choix de la position fut déplorable.

On a fait bien des reproches au camp de Conlie, dans notre opinion il les mérite tous : position militaire médiocre dominée et facile à tourner ; sol argileux qui, détrempe par les pluies, rend tout mouvement de troupes impossible ; enfin, manque absolu d'eau nécessaire aux hommes et aux chevaux, de telle sorte que cette préoccupation élémentaire que l'on observe dans la recherche d'un simple gîte d'étape, ne paraît pas avoir été l'objet d'un examen ni même d'un doute alors qu'il s'est agi de prendre la grave détermination d'établir un camp de 60,000 hommes.

Des travaux considérables furent entrepris. On fit un large débarcadère, des retranchements, et des ouvrages de défense s'élevèrent sous l'habile direction du colonel Rousseau qui, malgré son zèle et son énergie, ne pouvait, hélas ! effacer ce vice originel qui tenait au choix du terrain et devait paralyser tant de nobles dévouements et de virils efforts. — On persista contre l'évidence même dans cette faute dont les suites ont été si déplorables : erreur funeste, persévérance désastreuse qui ont eu pour effet d'engendrer le mécontentement, le découragement, l'apathie et de laisser sans défense les plus belles positions militaires qui se puissent imaginer.

Je veux parler de ce vaste amphithéâtre qui couvre

le Mans du nord au sud, depuis Sargé jusqu'à Pontlieu, et dont le centre est en arrière d'Ivré-l'Évêque, sur les hauteurs du Luart, défense naturelle qui, complétée par quelques ouvrages judicieusement placés, eût rendu les plus grands services à l'armée de la Loire en lui assurant une position absolument inexpugnable.

Là sont les Thermopyles de la partie ouest de la France, qui ne présente plus jusqu'à la mer que des lignes d'une défense difficile, des cours d'eau partout guéables et sans valeur militaire sérieuse. C'est là aussi, sur ce sol ferme et sec, sur les bords d'une belle rivière (l'Huisne), à proximité du Mans et du chemin de fer d'Alençon, qu'on devait instruire et organiser l'armée de Bretagne.

DEUXIÈME

ARMÉE DE LA LOIRE

PREMIÈRE PARTIE.

I

A la fin de novembre, le Mans paraissait sérieusement menacé; l'ennemi s'était avancé en force jusqu'à Saint-Calais et la Ferté-Bernard. Ses éclaireurs s'étaient montrés à Connerré et à Bouloire; il n'y avait pas un moment à perdre pour mettre à l'abri d'un coup de main la riche ville du Mans, et le ministre résolut, à défaut de troupes mieux préparées, de faire sortir du camp de Conlie les bataillons les plus aguerris ou tout au moins les mieux armés. 14,000 hommes avec leur artillerie vinrent camper dans les plaines d'Ivré-l'Evêque. La reconnaissance que la division fit le lendemain sur le Breil et Bouloire ne fut qu'une véritable promenade militaire, sans but et sans résultats possibles. Les troupes avaient laissé leurs sacs au camp, elles marchaient allègrement sur ces

belles routes qui entourent le Mans, insouciantes du lendemain, ne se rendant pas bien compte des dangers qu'elles pouvaient courir ; elles étaient heureuses d'avoir quitté cet affreux Conlie, et enchantées de leur sortie de la terre d'Égypte.

Le lendemain, 26 novembre, un événement bien imprévu venait jeter au milieu de ces jeunes troupes un instant d'inquiétude et de désordre. Le général de Kératry venait de résilier son commandement, et, en prenant cette détermination, avisait le ministre qu'il me laissait le commandement de la division active, et celui du camp de Conlie, au général Le Bouëdec. Le dissentiment qui l'amena à prendre cette détermination n'avait que des causes entièrement personnelles et militaires, je pourrais au besoin en donner des preuves irréfutables.

M. de Kératry avait fait un rêve, un rêve patriotique il est vrai, mais un rêve dans le véritable sens du mot : il voulait réunir tous les contingents de la Bretagne, en former une armée de 60,000 hommes et marcher avec elle sur Paris. Ne se rendant pas un compte exact des difficultés d'organisation à vaincre, il ne vint pas à sa pensée qu'une semblable armée, surtout organisée à Conlie, n'eût été qu'un véritable troupeau sans consistance et sans valeur possible, qui n'eût pas fait dix lieues sans se débander et eût péri de faim et de misère avant d'avoir rencontré l'ennemi.

Le ministre de la guerre, qui était venu à Conlie, avait jugé plus sagement la situation et avait compris que ces troupes ne pourraient avoir de valeur que

réunies à des divisions déjà formées et aguerries ; il persista avec raison dans sa résolution, et le général, ne voulant pas accepter la position secondaire qui lui était faite et qui était dans la nature des choses, résigna son commandement. Rien ne put le faire revenir sur sa détermination ; dès le lendemain, après avoir passé la revue des troupes, il quittait l'armée. Quelques jours après, il revenait à Conlie. Dans quel but ? je l'ignore, et n'ayant aucune connaissance des faits qui s'y passèrent, je m'abstiendrai d'en parler.

Il est bon que je prévienne ici le lecteur de ma résolution de retrancher de ce récit le plus qu'il me sera possible de la partie anecdotique, et de me contenter de retracer à grands traits les événements qui se sont passés sous mes yeux. Je voudrais ne faire aucune critique, n'éveiller aucune susceptibilité, mais je pourrais, et ce serait ici le lieu, répondre victorieusement par le récit des faits à cette accusation si souvent adressée à notre armée : qu'elle avait une opinion politique. — Non ! un seul sentiment nous animait tous : l'amour de la patrie ; nous n'avions qu'un désir et qu'un but : nous sacrifier pour sa délivrance et son salut.

II

La division active des forces de Bretagne se composait le 28 novembre de 14,000 hommes répartis en 6 brigades. — Elle comprenait de la troupe de ligne,

des mobiles et des mobilisés. — L'artillerie était en partie servie par des marins.

Voici la liste des bataillons au début de la campagne :

Mobilisés : 4 bataillon de Quimper, 4 bataillon de Lorient, 4 bataillon de Vannes, 4 bataillon de Saint-Brieuc, 4 bataillon de Lannion, 4 bataillon de Rennes, 3 bataillons de Nantes, 4 bataillon de Saint-Nazaire.

Mobiles : 2 bataillons de mobiles de la Mayenne, 4 bataillon des Côtes-du-Nord, 4 bataillon de la Loire-Inférieure.

Infanterie de ligne : 4 bataillon du 49^e, 4 bataillon du 62^e, 4 bataillon composé de détachements du 25^e et du 86^e, 4 bataillon du 97^e, 4 compagnie de la légion étrangère.

Artillerie : 4 batterie de 42 du 40^e régiment d'artillerie, 44 pièces de 4 de montagne servies par des marins, 1 batterie de 7 mitrailleuses servies par des marins.

Cavalerie : 4 escadron du 2^e lanciers, 4 escadron de gendarmerie qui reçut bientôt l'ordre de rallier le général Jaurès, 4 demi-escadron d'éclaireurs des Côtes-du-Nord.

6 compagnies de francs-tireurs; et, puisque j'ai prononcé ce mot, je veux me souvenir que j'ai promis de ne dissimuler aucune de nos erreurs et de nos faiblesses; mais, pour ne pas interrompre le récit, je traiterai ce sujet délicat dans un chapitre à part.

Quelque vif que fût mon désir de me mettre en campagne et de rejoindre au plus tôt le 21^e corps, je ne pouvais cependant me faire d'illusion sur l'état dans lequel se trouvait la division. L'artillerie n'était pas attelée, la batterie de 12 ne comptait que 4 chevaux par pièce, les obusiers de montagne étaient

trainés à bras par les marins qui les servaient, les mitrailleuses n'avaient pas de caissons pour transporter les munitions.

Les détachements d'infanterie de ligne venus des dépôts comptaient 3 ou 4 officiers pour des effectifs de 3, 4 et 600 hommes; la plupart des bataillons de mobilisés n'avaient jamais fait l'exercice, et leur armement était dans le plus triste état; les chassepots n'avaient ni aiguilles de rechange, ni nécessaires d'armes, et plusieurs bataillons avaient reçu la veille ces petits fusils Spencer achetés en Amérique, sans baïonnettes, véritables mousquetons de cavalerie, d'un entretien délicat et qui, dans les mains des paysans bretons, qui en ignoraient le maniement, ne pouvaient avoir aucune valeur sérieuse. Et encore, les cartouches, distribuées à la hâte à Conlie, n'étaient-elles pas de calibre convenable!

La réserve divisionnaire manquait de moyens de transport; les bataillons n'avaient pas de voitures, et les officiers qui, faute de pouvoir les porter, avaient laissé leurs bagages à Conlie, étaient dans le plus complet dénûment. — Enfin le convoi n'était pas formé, et j'avais en tout trois jours de vivres; mon avenir n'allait pas au delà.

Certes, je puis le dire, il fallait une foi robuste pour accepter une pareille situation. J'exposai la position au ministre de la guerre, je lui dis tous nos besoins et lui demandai quelques jours pour débrouiller ce chaos et me procurer l'indispensable avant d'entrer en campagne. Mon intention bien arrêtée était de rompre complètement avec les usages et les traditions

de l'armée de Bretagne, de devenir, en un mot, une division régulière dans un corps d'armée régulier, soumis aux règles administratives qui régissent le département de la guerre; et je ne saurais mieux montrer l'ordre d'idées dans lequel je m'étais placé qu'en citant ici à peu près textuellement la réponse que je faisais au préfet de la Sarthe qui, me sachant dans une position difficile, venait avec un noble empressement m'offrir ses services. Après l'avoir remercié de ses bonnes intentions, j'ajoutais : « Ce n'est pas avec des idées philanthropiques que l'on organise des armées; » je veux, et j'ai le droit de le vouloir, rentrer dans la règle. Ce n'est pas un pain précaire et dû à la charité qu'il me faut, c'est une organisation sérieuse et qui me garantira l'avenir. Vous le voyez, vous ne pouvez rien pour nous. »

Pendant ce temps, le ministre tenait ses promesses : un contrôleur d'armes arrivait pour visiter et vérifier armes et cartouches. M. l'intendant Perot, administrateur distingué, venait mettre de l'ordre dans ce chaos, former un convoi de vivres, établir des ravitaillements; l'artillerie recevait les chevaux les plus essentiels, la réserve divisionnaire était chargée sur des charrettes de réquisition. Simultanément l'infanterie recevait un commencement d'instruction, elle allait à la cible, apprenait à se former en bataille, à rompre en colonne, ainsi que les premiers principes de l'école de tirailleurs. Dès lors, je ne songeai plus qu'à hâter les préparatifs du départ, bien persuadé que des difficultés qui me paraissaient inextricables s'aplaniraient et que la présence de l'ennemi pouvait

seule donner à ces jeunes troupes l'aplomb dont elles manquaient.

III

Ce travail de tous les instants dura huit jours, et il fut de telle nature que je me demandais si nous n'allions pas user dans la période d'organisation des forces qui, j'en avais le pressentiment, devaient nous être si nécessaires dans l'avenir. Des préoccupations militaires les plus sérieuses vinrent encore compliquer la situation. L'ennemi était le 30 novembre à Connerré, à Thorigné, à Montfort et à Pont-de-Gennes, à quelques kilomètres seulement d'Ivré-l'Évêque; ses forces étaient peu considérables, on sentait qu'il tâtait le terrain et cherchait à reconnaître l'importance des troupes qui lui étaient opposées.

Chargé de défendre le Mans, je dus prendre position pour couvrir la ville : tous les ponts furent barricadés et minés, la batterie de 12 fut mise en position sur les hauteurs du Luart, les pièces de 4 dans la plaine; le pont de Parance, par lequel je prévoyais l'attaque, fut fortement occupé; l'anxiété était grande dans la ville, la garde nationale, soutenue par quelques bataillons de mobiles, était disposée à faire son devoir, elle gardait les routes qui débouchent du nord. — Nos francs-tireurs, envoyés en reconnaissance, rencontrèrent l'ennemi à Connerré et l'obligèrent à évacuer

le village, les cadavres de deux cuirassiers blancs restèrent entre leurs mains, mais nulle part il ne fut fait de démonstration sérieuse.

Cette situation dura jusqu'au 3 décembre au matin. Nous fûmes alors avisés par nos éclaireurs et par nos espions que l'armée prussienne se retirait en grande hâte, et les quelques trainards que l'on amena à Ivry confirmèrent ces premiers indices ; l'idée d'un mouvement offensif était abandonnée : soit que les Prussiens n'eussent pas saisi le secret de notre faiblesse, soit, ce qui est plus probable, qu'une pointe aussi hardie et qui les éloignait autant de leur base d'opération n'entrât pas encore dans leurs projets.

Cependant nos travaux d'organisation avançaient ; la journée du 3 fut employée à compléter les derniers préparatifs, et le lendemain, 4 décembre, nous levions le camp et marchions sur Morée et Freteval, selon les instructions du général Jaurès, commandant le 21^e corps, placé sous les ordres du général Chanzy, général en chef de la 2^e armée de la Loire. On s'imaginerait à peine avec quelle multitude de difficultés de toute espèce on se trouva aux prises au dernier moment ; tout ce qu'il fallut déployer d'énergie et de ferme volonté pour mettre en marche sans esprit de retour cette division composée de soldats novices, commandés par des officiers dont l'éducation militaire était aussi incomplète.

La première étape fut courte ; nous campâmes à Ardenay, et, après être revenu à Ivry pendant la nuit pour m'assurer que tous les ordres étaient exécutés et qu'il ne restait rien en arrière, nous partions le len-

demain pour Saint-Calais où nous arrivâmes en bon ordre et primes position sur les hauteurs de Montaillé, à l'ouest de la ville. La journée était froide, la nuit fut glaciale, la neige tombait en abondance ; et nos soldats, malgré les ordres formels de ne pas quitter le camp, peu surveillés par des officiers qui ne comprenaient pas encore la nécessité de tenir leurs troupes dans la main, pénétrèrent en partie dans la ville pour y chercher un refuge contre des souffrances qu'ils étaient si peu habitués à endurer.

Le lendemain, au moment de nous mettre en route, j'eus, je dois en faire l'aveu, un moment de découragement. La division présentait l'aspect le plus misérable : le désordre était partout, les compagnies arrivaient diminuées de moitié, sans officiers quelquefois ; les rues de Saint-Calais étaient encombrées de soldats débandés ; l'artillerie seule, composée de marins et de soldats bien commandés, était là, compacte et rangée, attendant l'ordre de départ. Ce spectacle me serra le cœur et fit naître dans mon esprit les plus sombres pressentiments. Tant de désordres sans motifs sérieux, sans autre cause qu'une nuit froide !

L'ennemi était signalé en avant de Saint-Calais ; il eût été insensé de l'aborder, et je me décidai à camper à 2 kilomètres en avant, sur les hauteurs de Marolles, dans une bonne position défensive.

Deux bataillons d'élite et la prévôté furent laissés à Saint-Calais pour l'occuper, et je fis prévenir que tout soldat qui ne rallierait pas immédiatement son poste serait arrêté et traduit séance tenante devant la Cour martiale.

Je réunis les officiers, les rappelai au sentiment de leurs devoirs envers eux-mêmes, envers leurs soldats et la patrie. Tout rentra alors dans l'ordre et je pus me convaincre que les coupables n'avaient jamais eu une notion bien exacte du mal qu'ils avaient commis; tant l'esprit d'ordre, d'obéissance à la règle s'était oblitéré en France, tant était grande cette ignorance des choses de la guerre dont depuis vingt ans un gouvernement corrompé avait systématiquement éloigné la nation.

Tels furent nos premiers pas, et si j'ai insisté sur un événement en apparence peu important, c'est pour bien montrer dans quelle situation morale se trouvaient les troupes placées sous mes ordres : la bonne volonté, le désir de bien faire ne leur a jamais manqué, mais elles étaient sans instruction militaire et commettaient les plus graves infractions sans en avoir parfaitement conscience.

 IV

Après mûre réflexion, le spectacle que j'avais eu sous les yeux ne fit que m'affermir davantage dans mes premières résolutions de rechercher au plus vite une rencontre avec l'ennemi, bien convaincu que la présence du danger pouvait seule achever l'éducation de ces jeunes soldats. L'avenir s'est chargé de me donner raison, et, dans la seconde partie de la campagne,

nous verrons certains bataillons de mobilisés; rompus aux fatigues et aux privations, instruits à la rude école de la guerre, servir d'exemple à nos meilleures troupes de ligne.

Le lendemain 7 décembre, d'après les nouvelles instructions reçues, nous passâmes par Epuisay pour aller camper à la Ville-aux-Clercs; l'ordre le plus parfait régna pendant les deux jours que nous y restâmes, malgré de cruelles souffrances; la neige ne cessa de tomber, et nous avions à peine la paille indispensable pour couvrir la terre gelée sous les tentes; le pays avait été traversé par l'ennemi, par des corps de troupes nombreux et était absolument ruiné.

Le 9, après avoir franchi le pont du Loir, nous prîmes position sur les hauteurs de Freteval, couvertes de neige et balayées par un vent glacial du nord. Les routes étaient coupées, et nous eûmes toutes les difficultés imaginables pour faire monter sur le plateau l'artillerie, la réserve divisionnaire et le convoi de vivres; il fallut gravir des pentes abruptes par des chemins creux, à peine frayés, que la glace et la neige rendaient presque inaccessibles. La forêt d'Ecoman fut occupée par nos francs-tireurs et une demi-brigade; c'était un point d'appui précieux que je n'eus garde de négliger.

Je me suis interdit toute anecdote; hélas! j'en aurais d'assez tristes à raconter! Je ne veux pourtant pas passer sous silence la noble conduite des propriétaires de l'usine à papier de Freteval, qui vinrent apporter aux soldats fatigués des vivres, du vin, des rafraîchissements de toute nature et m'offrirent une carte d'état-major dont j'avais le plus pressant besoin. Qu'ils re-

çoivent ici mes remerciements, et si ce livre leur tombe sous la main, qu'ils se souviennent qu'ils ont parmi nous des amis reconnaissants. A côté de cette bienfaisante initiative, et pour la faire mieux ressortir encore, se trouvait dans la chambre de la pauvre ferme où était établi le quartier-général, un grand propriétaire qui réclamait avec instance, pour ne pas dire pis, le paiement immédiat de quelques fagots que nos soldats, mourant de froid sur ce plateau inhospitalier, avaient pris pour se chauffer; et pendant que les premiers offraient leurs ateliers pour abriter nos hommes fatigués, le second, dont le château portait, sur sa demande, le pavillon de Genève, refusait de recevoir nos malades et nos médecins ailleurs que dans ses écuries, et il fallait presque employer la contrainte pour l'obliger à remplir un devoir aussi impérieux.

Je me réserve de parler, à la fin de la première partie de ce travail, de ces ambulances libres et de l'abus qui a été fait de leur pavillon protecteur.

Le canon tonna toute la journée du 10 dans la direction de Lorges; nous étions prêts à marcher, attendant des ordres qui ne vinrent pas. L'ennemi avait été repoussé; notre présence sur le lieu du combat eût été sans intérêt.

Continuant, le 11 décembre, notre marche vers Marchenoir, nous vîmes camper en avant de Moisy et d'Ecoman, en plein pays de Beauce. Là il fallut de toute nécessité cantonner la division; le froid était encore plus vif que sur le plateau de Freteval, et nous n'avions plus l'abri de la forêt.

Dans la nuit du 12, après les combats de Marche-

noir, l'armée se mit en retraite sur le Loir. Nous partîmes pendant la nuit, nous rendant à Cloyes, où devait appuyer l'extrême gauche. Nous fûmes chargés de garder les passages du Loir de Cloyes à Freteval, ainsi que le cours de la Droué jusqu'au delà des hauteurs de Montigny. Les bois de Sainte-Claude, qui couronnent les hauteurs de la rive gauche, dominant nos positions, on y envoya une brigade et les francs-tireurs. L'ennemi fit différentes tentatives dans la journée du 14 pour les en déloger, pendant que son centre attaquait Freteval et engageait un combat d'artillerie sans résultat d'une rive à l'autre avec la 1^{re} division du 21^e corps.

Le 15 décembre, les Prussiens renouvelèrent leurs attaques sur les positions des environs de Vendôme; le 16^e corps, refoulé de Bel-Essor, repassa le Loir en détruisant les ponts, mais Vendôme perdu faisait naturellement tomber toutes les positions du Loir, et l'armée entière devait battre en retraite jusqu'à sa nouvelle ligne de défense, celle du Mans.

V

Le 16 décembre, l'ordre de quitter nos positions parvint à 4 heures au château de Rougemont et ne m'y trouva pas. Les grand'gardes placées sur la rive droite de la Droué, au château de Montigny, venaient de se retirer devant les tirailleurs enne-

mis; je dus aller moi-même remettre en position les troupes qui avaient plié. Ce petit fait donne la mesure des devoirs multiples qui incombait au général: il ne devait pas un seul instant perdre de vue ses soldats qui, n'ayant pas encore confiance en eux-mêmes, avaient toujours besoin d'être soutenus et encouragés par la présence de leur chef. Cette position de Montigny était d'une importance capitale, puisqu'elle couvrait notre ligne de retraite, et la menace de l'ennemi de ce côté, jointe à beaucoup d'autres indices recueillis dans les reconnaissances faites par les francs-tireurs du commandant Ritter et par une forte colonne d'infanterie sous les ordres du commandant Lejeune, dans le nord de Cloyes et jusqu'à Chateaudun où l'ennemi avait été rencontré en force considérable, concourait à me faire penser que si dans leur mouvement de retraite les autres divisions ne devaient craindre que pour leur arrière-garde, il n'en était pas de même pour la mienne, qui formait l'extrême gauche de l'armée. Evidemment l'ennemi devait chercher à déborder notre gauche, à nous prendre en flanc dès que notre retraite serait prononcée; pour conjurer l'orage il n'y avait pas une minute à perdre, il fallait gagner le pays boisé par des marches rapides et annuler ainsi en partie la supériorité de la formidable artillerie prussienne.

Les ordres furent envoyés partout avec la plus grande célérité. Le convoi fut mis en marche ainsi qu'une partie de la colonne; mais, obligés d'attendre le retour de la brigade qui occupait les bois de Sainte-Claude sur la rive gauche du Loir, et de détruire les ponts, nous n'étions en marche avec l'arrière-garde

que fort tard. La nuit était froide et sombre, les routes peu praticables pour les chevaux, et les nombreuses coupures exécutées par les ordres de l'autorité départementale, sans entente préalable avec l'autorité militaire, retardèrent sensiblement notre marche. Plusieurs caissons d'artillerie roulèrent, avec les hommes qui les montaient, dans ces précipices préparés par nous-mêmes et dont nous eûmes plus à souffrir que l'ennemi. Nous perdîmes un temps précieux à sauver nos munitions, et le matin, à sept heures seulement, au point du jour, nous arrivions au village de Droué. Là il fallut de toute nécessité donner aux troupes un repos dont elles avaient tant besoin après une marche si pénible et les travaux de la nuit. On forma les faisceaux, on alluma les feux pour faire le café, des postes furent placés sur les routes de Courtalin, de la Fontenelle et jusque dans le bois qui couvrait notre droite.

A neuf heures, le convoi fut mis en marche avec une escorte solide et les compagnies de francs-tireurs sur le flanc droit, la grosse artillerie suivit à petite distance avec son soutien; le reste de la division, rangé sur la place, défilait par le flanc. Je venais de monter à cheval avec mon état-major, pour prendre rang dans la colonne à l'arrière-garde, soutenue par les pièces de montagne et les mitrailleuses; il était dix heures. Tout à coup une vive fusillade éclate à petite distance; l'ennemi fait irruption dans le village par plusieurs points à la fois, refoulant nos avant-postes, et une batterie prussienne, mise en position, envoie ses obus sur la place encombrée par les voitures de la réserve divisionnaire.

Le premier moment fut critique; une partie de nos hommes qui voyaient le feu pour la première fois, attaqués ainsi à petite distance et à l'improviste, plia et se retira en désordre. J'ordonnai aux officiers de les rallier à l'abri des maisons, et à l'artillerie de prendre position pour répondre au feu de l'ennemi. Le commandant Rodellec fut tué bravement en exécutant cet ordre. En même temps les mitrailleuses, placées au débouché des rues menacées, à moins de 150 mètres de l'ennemi, et admirablement servies par nos marins dont plusieurs furent tués sur leurs pièces, arrêtaient court les assaillants qui jonchèrent le sol de leurs morts. Profitant de ce moment d'arrêt, je m'élançai à la tête d'une colonne d'infanterie, et nous achevâmes de disperser l'ennemi en lui faisant des prisonniers. On se battit dans les rues, dans les granges, dans les maisons, et dans ce combat corps à corps nos soldats avaient retrouvé toute leur énergie, toute leur supériorité.

Simultanément mon chef d'état-major faisait arrêter la colonne déjà en marche, et, laissant en réserve le bataillon de Rennes, tournait le village avec le bataillon du 19^e de ligne et la légion étrangère et venait prendre position sur le flanc droit de l'ennemi. Arrivés à la lisière des bois, nous aperçûmes le reste de l'infanterie ennemie qui se retirait à la hâte; une forte colonne de cavalerie suivait son mouvement. Je fis arrêter la poursuite et ne voulus pas rechercher un succès passager qui aurait pu nous coûter bien cher.

Sentant qu'il n'y avait pas un instant à perdre et que la troupe qui venait de nous attaquer n'était

qu'une avant-garde, je donnai l'ordre de réunir les prisonniers, de faire défiler la réserve et de quitter le village, encombré de morts et de blessés, et dont les maisons criblées d'obus et de balles portaient les traces d'un combat sanglant. Nos pertes étaient sensibles: elles s'élevaient à une centaine d'hommes tués et blessés, tant dans le village que dans la plaine; nous avions à regretter la mort d'un officier supérieur, de plusieurs officiers subalternes et d'un aumônier. L'ennemi souffrit encore plus que nous, et s'il est difficile de préciser le chiffre de ses hommes mis hors de combat, on peut affirmer qu'il fut considérable; les corps de deux officiers supérieurs et d'un officier subalterne restèrent entre nos mains.

Tel fut le combat de Droué, et je m'arrête ici pour réfuter une opinion qui s'était formée sur cet engagement. Beaucoup de gens ont cru et croient encore que l'ennemi était caché depuis le milieu de la nuit dans le village avec la connivence au moins tacite des habitants, et qu'avec leur aide et leur assentiment il nous avait tendu un piège. Cette opinion était tellement enracinée parmi les soldats, qu'il m'eût été bien difficile de les empêcher d'exercer de graves représailles si, reprenant plus tard l'offensive, nous avions dû repasser par Droué. C'est là une erreur, et la responsabilité qui pèse sur ces habitants, sur un de ces députés qui, le cœur léger, ont voté la guerre, est déjà assez lourde sans que je veuille l'aggraver encore. A notre arrivée, nous fûmes prévenus que la veille quelques cavaliers étaient venus ordonner de préparer 3,000 rations de pain; ce fut le seul renseignement

qu'on nous donna, et un personnage haut placé, dont j'ignorais alors la position, se borna à me réclamer à plusieurs reprises le paiement immédiat de quelques baliveaux auxquels il tenait, paraît-il, d'une manière spéciale, et dont les soldats, affamés et exténués, s'étaient servis pour cuire leurs aliments. La seule faute de ces villageois, affolés de terreur, est de ne nous avoir pas prévenus du voisinage de l'ennemi dont ils avaient connaissance, ce qui permit à ce dernier de s'approcher de nous à la faveur des bois et de profiter de toutes les circonstances favorables pour nous attaquer à l'improviste.

Je laissai à Droué un médecin et des infirmiers pour donner les premiers soins aux blessés; ils me rejoignirent quelques jours après, et c'est ici surtout, en relisant leur rapport, qu'il faut que je me souvienne que je me suis interdit de donner à ce récit une forme épisodique et que je me suis promis à moi-même d'en retrancher tout ce qui pourrait rappeler de cruels souvenirs ou donner lieu à des récriminations inutiles.

La colonne en bon ordre continuait sa marche, lorsque, à une heure de l'après-midi, au village de la Fontenelle, l'arrière-garde fut de nouveau attaquée, mais de loin et prudemment. Ce ne fut qu'un combat d'artillerie, peu meurtrier par conséquent; nos pièces de 4, mises immédiatement en batterie, supérieures en nombre et bien servies, ne tardèrent pas à faire cesser le feu des pièces qui leur étaient opposées. Vers trois heures, voulant savoir à quoi m'en tenir et craignant pour mes troupes harassées un combat de nuit, j'ordonnai à l'arrière-garde de prendre l'offensive, mais

l'ennemi avait disparu; seuls quelques cavaliers observaient notre marche et se retirèrent dès que le mouvement fut prononcé.

Je fis à Saint-Agit ma jonction avec la division Rousseau, et malgré mon désir de gagner Soudais, il fallut bien reconnaître que les hommes étaient à bout de forces; ils avaient marché 24 heures sans s'arrêter, ils avaient combattu une partie de la journée. Il fallut se décider à camper.

Le 18 décembre, au moment où nous quittons Saint-Agit, le général Van der Thann arrivait à Droué avec 20,000 hommes et 50 pièces de canon, et je n'eus qu'à m'applaudir d'avoir échappé par une marche forcée à une attaque de flanc aussi redoutable.

Notre mouvement de retraite sur le Mans se continua à partir du 18 sans nouvelle rencontre avec l'ennemi; le pays boisé nous était favorable. Nous fîmes des marches fatigantes, la rigueur de la saison rendait les nuits extrêmement pénibles, mais après le combat de Droué j'obtins sans hésitation et sans murmures tout ce que je crus devoir demander au soldat. Après avoir traversé Vibraye, nous campions au milieu de la nuit à Lavarré, le 18 décembre, à Beillé le 19, dans les bois qui précèdent Ivry le 20, et enfin sur les hauteurs de la Croix, en arrière d'Ivry-l'Évêque, le 21 décembre au matin. Nous arrivions en bon ordre et compactes sur les nouvelles positions, bien déterminés à faire notre devoir, ne demandant qu'un repos de quelques jours nécessaire après de terribles épreuves physiques et morales.

VI

L'arrivée de la deuxième armée de la Loire sur les positions du Mans met fin à la première partie de la campagne, et c'est ici le cas de rappeler l'appréciation si pleine de raison et de justesse du ministre de la guerre au sujet des armées de province : « Ces jeunes armées, écrivait-il, ont besoin de temps à autre d'être reposées et réorganisées, et leur tempérament militaire n'est pas assez solide pour leur permettre les opérations de longue haleine ».

A peine arrivés, en effet, nous songeâmes à mettre à profit l'expérience de cette première campagne pour donner à la division une organisation meilleure et plus solide; certes, elle avait fait de grands progrès, elle était capable de marcher en ordre, d'exécuter les manœuvres les plus indispensables, elle commençait à s'habituer à la vie militaire : nous avions fait beaucoup, il nous restait encore plus à faire.

La division était trop nombreuse, trop difficile à mouvoir; l'organisation en 6 brigades, telle que l'avait imaginée mon prédécesseur, multipliait les chefs supérieurs aux dépens de la rapidité de la transmission des ordres; les bataillons armés de fusils Spencer sans baïonnettes ne pouvaient avoir aucune valeur sérieuse. On en revint donc au type ordinaire de toutes les divisions de l'armée: on forma deux brigades, et une troisième, dite de réserve, fut composée de tous les hommes chétifs, fatigués ou bien encore notoirement inca-

pables d'acquiescer aucune instruction. On y incorpora tous ces officiers ignorants provenant pour la plupart de l'élection des campagnes, dont le plus grand nombre, il faut bien le dire à notre honte et, surtout, pour nous préparer un avenir meilleur, ne savait même ni lire ni écrire. On élimina ainsi 4,000 hommes plus embarrassants qu'utiles au moment du danger; ils furent cantonnés, selon les ordres du général en chef, en arrière du Mans, dans les villages de Saint-Georges-du-Plain, Saint-Georges-des-Bois et Preuillé-le-Chétif.

Plusieurs officiers supérieurs qui, pendant la campagne, avaient donné des sujets de mécontentement graves ou avaient montré une inaptitude trop marquée, furent remplacés par ceux qui avaient fait preuve d'énergie et de connaissances militaires. L'ivrognerie fut sévèrement réprimée. Enfin, si on pouvait excuser parmi la troupe une certaine faiblesse dans ses premières rencontres avec l'ennemi, il ne pouvait en être ainsi pour ses chefs, pour ceux qui avaient accepté ou brigué l'honneur de commander. — On traduisit devant la Cour martiale quatre officiers accusés d'avoir, au combat de Droué, fui devant l'ennemi : deux furent acquittés, le troisième dut subir deux ans de prison, le quatrième fut condamné à mort et exécuté le lendemain même (1). Tous les déserteurs, les maraudeurs, opprobre des armées, écume qui s'élève à la surface dans les moments de troubles et de convulsions, furent activement recherchés et punis conformément aux lois.

(1) Pendant toute la campagne, les Cours martiales pronon-

Les journées furent employées à manœuvrer et à tirer à la cible, et, grâce aux ressources que nous fournirent généreusement les départements bretons, les dépôts des régiments de ligne et les magasins de l'intendance, tout le monde fut habillé à neuf.

Après sa réorganisation, la division se composait de 10,000 hommes bien armés, divisés en deux brigades commandées par MM. les colonels de Pineau et Bel, subdivisées en quatre demi-brigades commandées par les lieutenants-colonels Riffaut, d'Aguet, Viel et Perrin. L'artillerie était excellente, sa conduite au feu et dans les camps exerçait une influence salutaire : elle était commandée par un officier d'un rare mérite, M. Coq, lieutenant de vaisseau, chef d'escadron de l'armée auxiliaire; elle se composait, après la réorganisation, d'une batterie de 12 et d'une batterie de 4 à cheval servies par des artilleurs de l'armée régulière; d'une batterie de 4 de montagne et d'une batterie de mitrailleuses servies par des marins.

La cavalerie, trop inférieure en nombre, ne comprenait qu'un escadron de lanciers remonté à peu près à neuf, et d'un demi-escadron d'éclaireurs bretons sous les ordres du capitaine Carré-Kérisouët, frère du commissaire général de l'armée de Bretagne,

cèrent 14 condamnations à mort réparties de la manière suivante :

Lâcheté devant l'ennemi	1 officier.
Crimes du droit commun (assassinat, tentatives d'assassinat, vol à main armée).	} Légion étrangère. 5 } Franca-tireurs . . . 4 } Troupes de ligne. 3 } Mobiles 1 } Mobilisés 0
Désertion devant l'ennemi	

homme énergique et vigoureux : tous deux, animés du patriotisme le plus pur, étaient accourus au moment du péril pour offrir leurs bras et leur intelligence.

La direction des services administratifs, confiée à M. le sous-intendant Bonnamy, ne laissait rien à désirer; l'organisation du convoi, grâce à une combinaison intelligente, rendait les distributions de vivres à la fois simples et rapides; enfin les services de la trésorerie, des postes, des télégraphes fonctionnaient régulièrement.

Tel était l'état de la division au commencement de janvier, et je pouvais écrire au général en chef, comme conclusion de mon rapport : « Somme toute, la division » n'a pas la valeur de vieilles troupes, mais plusieurs » bataillons ont de l'élan, du dévouement, un vif sentiment de patriotisme, le désir de combattre pour » sauver la patrie et je me charge de les conduire » utilement à l'ennemi. »

VII

Le 4 janvier, la division Rousseau (1^{re} du 21^e corps) qui occupait le plateau d'Anvours et Ivry-l'Évêque, quittait ses positions pour se porter en avant à la rencontre de l'ennemi, signalé près de Nogent-le-Rotrou. Nous recevions l'ordre d'occuper Champagné avec une demi-brigade (1^{re} demi-brigade), la ferme de la Belle-Inutile, à la croisée des routes de Connerré et de

Thorigné, avec un bataillon (bataillon du 19^e de ligne). Dans la nuit du 8 au 9 nous reçûmes l'ordre de partir au point du jour pour Thorigné, pendant que la division Paris (1^{re} du 17^e corps) marcherait sur Ardenay : ce mouvement offensif avait pour but de rejeter l'ennemi au delà de ses positions et de l'empêcher de venir nous serrer de trop près autour du Mans, en même temps que de soutenir la retraite du général Rousseau qui, pressé par des forces supérieures, se rabattait sur l'armée par Connerré et Montfort. A sept heures nous étions en marche par une neige qui obscurcissait la lumière du jour, laissant sur les positions les troupes destinées à la garde des villages et des plateaux. — Arrivés à Saint-Mars-la-Bruyère, un télégramme nous arrêta et nous donna l'ordre d'attendre de nouvelles instructions et d'occuper la Belle-Inutile évacuée par le 19^e de ligne, qui s'était porté en avant sur Connerré avec les francs-tireurs de Fontainebleau que je lui avais adjoints, pour soutenir le général Rousseau.

Le bataillon du 62^e de ligne qui était en extrême avant-garde, attaqué vivement par l'ennemi débouchant des bois sur la route d'Ardenay à Pont-de-Gennes, fut ramené en désordre ; je me portai immédiatement en avant avec de l'artillerie, les mobilisés de Rennes et le 62^e qui s'était reformé, bien décidé à faire sur la Belle-Inutile un effort considérable s'il était nécessaire pour rouvrir le passage et donner la main à la division Rousseau que je supposais encore à Connerré. La nuit était venue depuis longtemps, les reconnaissances envoyées du côté d'Ardenay, où l'on s'était battu toute la journée, étaient rentrées me signalant

le calme le plus parfait. Elles avaient vu le convoi de la division Paris au repos, et j'en conclusais naturellement que de ce côté au moins les choses avaient bien marché et que nous avions conservé nos positions, lorsque, vers neuf heures du soir, je vis entrer par la droite du village deux bataillons de marche du 48^e et du 51^e régiments appartenant à cette division ; ils marchaient en désordre et se hâtaient, disaient-ils, de gagner les rives de l'Huisnes sur lesquelles se retirait le reste des troupes. Notre position à Saint-Mars devenait dès lors très-critique : attaqués de front, menacés sur le flanc droit qui se trouvait découvert, nous pouvions être coupés de la route d'Ivré et rejetés sur la rivière sans un pont pour la franchir.

Quel que fût le danger de notre situation, j'étais pourtant résolu à ne pas la quitter sans avoir connaissance de celle du général Rousseau, dont la vigueur et les talents militaires m'étaient connus et m'inspiraient toute confiance, et à forcer le passage si c'était nécessaire pour gagner Pont-de-Gennes. Tout le monde resta sous les armes, prêt à marcher au premier ordre ; je demandai des instructions nouvelles qui m'enjoignirent à minuit de rentrer à Ivry, m'annonçant que la division Rousseau avait pu franchir sans encombre la rivière d'Huisne à Connerré. Dès lors, sans perdre un moment, je me mis en marche par la grande route et réussis à gagner la fourche avant le jour ; à sept heures j'étais à l'entrée du bourg.

Le 10 janvier au matin, le général Jaurès passait par Ivry avec la réserve du 21^e corps, pour soutenir à Montfort et à Pont-de-Gennes ses divisions engagées. Il me

donnait de la part du général en chef l'ordre de reprendre l'offensive et de marcher sur Thorigné et, pour renforcer le centre de l'armée, il ajoutait à ma division le premier bataillon des volontaires de l'Ouest, commandant de Maucuit, et un bataillon des mobiles des Côtes-du-Nord. — Le général de Colomb, commandant du 17^e corps, recevait en même temps l'ordre de se porter sur Ardenay.

Quoique les troupes fussent fatiguées d'une journée et d'une nuit passées tout entières sous les armes, je n'hésitai pas néanmoins, après avoir pris le temps de faire le café, à exécuter l'ordre formel que j'avais reçu ; à 11 heures tout le monde était sous les armes prêt à partir. Mais la division Paris était revenue pendant la nuit dans un tel état que le général de Colomb ne voulut pas l'engager de nouveau, et me déclara qu'il était dans l'impossibilité d'exécuter le mouvement qui lui était prescrit. Dès lors et en présence de cette déclaration, je pris les résolutions suivantes. Considérant que l'ennemi était en forces en avant d'Ardenay, je résolus de faire sur ce point un effort vigoureux pour le contenir, l'arrêter et donner le temps à la 1^{re} division du 17^e corps de se reconnaître et de s'établir solidement sur le plateau. Dans le cas où l'ennemi, cessant de menacer notre centre, se serait dérobé, je comptais manœuvrer suivant les circonstances et en tous cas exécuter dans la limite de nos moyens l'ordre de prendre l'offensive qui m'était donné.

Laissant donc la grosse artillerie en position avec quelques bataillons pour garder les hauteurs de la Croix, nous partîmes précédés à grande distance par

un peloton de cavalerie auquel je prescrivis de reconnaître l'ennemi d'assez près pour être engagé avec lui. Les volontaires de l'Ouest étaient tête de colonne et formaient l'avant-garde ; à notre arrivée à la hauteur de la ferme de Saint-Hubert, l'ennemi ouvrit le feu de son artillerie, auquel nos pièces de montagne mises en batterie sur la route répondirent immédiatement. Les bataillons continuèrent à s'avancer à la faveur des bois, et bientôt le feu de la mousqueterie se fit entendre sur toute la ligne. Les mobilisés de Lorient, les mobilisés de Rennes, le 25^e de ligne furent successivement engagés : le feu augmentait d'intensité. L'artillerie prussienne ne parvint pas à démonter une seule de nos pièces ; en revanche nos deux mitrailleuses à biscaïens pointées à grande distance allèrent porter le désordre dans les rangs des premières réserves. — Pendant deux heures on se fusilla dans les bois à bout portant, on s'aborda dans les champs et jusque sur la route. Mais l'ennemi dut renoncer à forcer le passage, nous ne perdîmes pas un pouce de terrain, et quand je donnai l'ordre de rentrer au camp, le mouvement s'exécuta avec calme, sans précipitation, sans désordre, les bataillons se reformèrent et rentrèrent à Ivry. — J'étais parvenu au résultat que je m'étais proposé : constater la présence de l'ennemi en forces considérables et l'arrêter jusqu'au lendemain ; je n'avais plus qu'à reprendre mes positions avant la nuit pour me préparer tranquillement à repousser les attaques que je prévoyais.

Les Prussiens avaient fait de grandes pertes ; ils

nous étaient supérieurs en nombre, le quartier général du prince Frédéric-Charles se trouvant à Ardenay, et nos grosses mitrailleuses, fouillant les taillis où ils étaient entassés, leur avaient fait un mal sensible. De notre côté nous avons aussi beaucoup souffert : le bataillon des zouaves pontificaux était décimé et le bataillon des mobilisés de Lorient comptait des vides nombreux dans ses rangs ; dans le groupe de l'état-major, M. le docteur Gestin, médecin en chef de la division, professeur distingué de l'école de Brest, fut gravement blessé ; le cheval du chef d'état-major reçut un éclat d'obus dans le ventre ; M. de Cillart, officier d'ordonnance, s'avançant au grand trot pour recevoir un ordre, eut son cheval emporté par un obus et le cavalier fut gravement contusionné.

Pendant que nous étions engagés sur la route d'Ardenay, la demi-brigade laissée à Champagné pour garder le village était attaquée et se retirait à Parancé après un combat de plusieurs heures. L'ordre fut donné de rallier les bataillons repoussés et de reprendre l'offensive pendant la nuit. Le bataillon du 23^e de ligne envoyé en renfort pénétra dans Champagné, que l'ennemi évacua laissant des blessés et ses trainards ; il avait craint sans doute de ne pouvoir conserver cette position sous le feu du plateau d'Anvours qui n'en est distant que de 1,500 mètres. Je donnai au colonel Bel l'ordre écrit de barricader les rues, de créneler les maisons et les murs du cimetière, de s'établir solidement et de s'y défendre jusqu'à la mort.

VIII

Le 11 janvier au matin, toute l'armée était sous les armes, oubliant ses fatigues de la veille et sentant que le moment décisif approchait. L'attaque des positions commença dès le matin sur tout l'arc de cercle occupé par nous. Profitant des bois, l'ennemi tenta à différentes reprises de s'établir au pied des hauteurs sur les bords de l'Huisne ; il mit ses batteries en position, envoya des colonnes pour tenter le passage de vive force, soit par la passerelle, soit par le pont du chemin de fer ; mais ses batteries furent démontées par le feu plongeant de nos pièces de 12 placées sur les hauteurs du Luart. Le château des Arches était occupé par les Prussiens ; il servait de point d'appui à leur infanterie ; on le canonna vivement des hauteurs et de la plaine, puis une colonne d'attaque, composée de la compagnie des francs-tireurs de Fontainebleau et d'une partie du bataillon des mobiles des Côtes-du-Nord, déboucha par le grand pont, pénétra dans le château plein de blessés, rejetant l'ennemi dans les bois. Partout il trouva une résistance qu'il ne put vaincre, et à 4 heures de l'après-midi toutes ses attaques avaient échoué : la journée était à nous.

Cependant dès le matin j'avais entendu quelques coups de canon dans la direction du plateau d'Anvours occupé par la division Paris ; je connaissais la force de cette position, défendue d'ailleurs par une

forte artillerie (4 batteries de 4 et de 8); je ne craignais rien de ce côté. Néanmoins ce demi-silence m'étonnait, il me semblait difficile que l'ennemi ne tentât pas un effort sérieux sur ces hauteurs qui commandent tous les alentours et Ivry-l'Évêque en particulier. Au moment où nous nous approchions du vieux pont, le plus triste spectacle nous attendait; la division Paris quittait en désordre le plateau: artillerie, infanterie mélangées dans un pêle-mêle affreux, descendaient au galop ces pentes glissantes couvertes de neige et se présentaient en masse pour repasser l'Huisne et s'en-gouffrer dans le village d'Ivry. Un seul instant me suffit pour juger la gravité de la situation; je voyais déjà ma division entraînée par cet exemple, l'ennemi en possession d'une position dominante rendant intenable les hauteurs que nous occupions sur la rive droite, en un mot le centre de l'armée enfoncé, les Prussiens nous précédant aux ponts de la Sarthe et coupant la retraite à toute l'aile gauche enfermée entre deux rivières.

En présence d'une situation aussi grave, l'hésitation n'était pas permise; il fallait à tout prix reprendre le plateau abandonné avant que l'ennemi n'y eût monté son artillerie. Je prescrivis donc de garder les ponts et d'en défendre l'accès à tout prix; puis, braquant sur la foule deux canons chargés à mitraille, je menaçai de faire feu si le désordre ne s'arrêtait à l'instant. Rappelée à elle-même par l'imminence du danger, elle s'arrêta hésitante; quelques malheureux, affolés de terreur, essayèrent de passer la rivière sur la glace et s'y noyèrent. Des officiers

énergiques parvinrent à rallier leur monde et à le former en bataille; ils reçurent l'ordre de se disposer à suivre la colonne, car je ne pouvais compter sur ces troupes démoralisées pour une offensive sérieuse. Je réunis à la hâte un bataillon d'infanterie, les mobilisés de Rennes, troupe solide et qui m'inspirait toute confiance, un bataillon de mobilisés de Nantes, les zouaves pontificaux si éprouvés la veille, mais toujours pleins de feu et d'ardeur. Prenant alors moi-même la direction de l'attaque, accompagné de mon état-major, et m'adressant aux volontaires de l'Ouest qui étaient en première ligne: « Allons, mes- » sieurs, leur dis-je, en avant pour Dieu et la patrie! » Le salut de l'armée l'exige, » Les trompettes sonnèrent la charge et nous marchâmes en bon ordre à l'ennemi.

Les Prussiens nous attendaient de pied ferme, protégés par les haies; vingt pas à peine nous séparaient d'eux, et pas un coup de fusil n'avait été tiré. La première décharge fut terrible, les premiers rangs furent anéantis; mais l'élan était donné et rien ne put l'entraver. On se battit corps à corps, on se fusilla à bout portant dans les taillis. Un bataillon de chasseurs de la 1^{re} division, qui n'avait pas quitté les pentes du plateau, nous apporta un secours bien nécessaire; composé de gens de cœur, bien commandé, il fut pour nous un précieux soutien.

À la nuit tombante, nous étions maîtres de la position, il ne restait plus qu'à nous prémunir contre une nouvelle attaque que l'on pouvait prévoir pour le lendemain. Le général de Colomb prescrivit à la

1^{re} division de remonter sur les positions ; nous lui envoyâmes, pour l'appuyer, une section d'artillerie et une section de mitrailleuses ; à 8 heures, nous rentrions à Ivry, où nous trouvions le reste de nos troupes sur les hauteurs du Luart, sur la chaussée du chemin de fer, au grand pont, partout où nous les avions laissées. L'ennemi avait échoué dans sa dernière tentative pour forcer le passage, et nos mitrailleuses, habilement utilisées par le commandant Peron, l'avaient rejeté en désordre dans les bois. Mais nous avions perdu de nouveau Champagné ; le colonel Bel avait été tué ainsi que le brave commandant de Trégomain.

Le général de Colomb ayant rendu compte au général en chef du résultat de la journée, nous en reçûmes le télégramme suivant dont nous voudrions retrancher la partie qui nous est personnelle, mais qui est trop flatteur pour les soldats pour que nous résistions au désir de le citer en entier ici : « Je suis content de vous et de vos troupes. — Je vous nomme Commandeur. — Je vous remercie pour aujourd'hui et compte sur vous pour demain. »

Les instructions du général, qui nous parvinrent le lendemain au matin, confirmaient la dépêche que nous venons de citer : « Sur la rive droite de l'Huisne, disaient-elles, les positions attaquées ont été maintenues ; sur la rive gauche, le village de Champagné, gardé d'une façon insuffisante, a dû être abandonné ; de ce côté, l'ennemi a paru concentrer ses efforts sur le plateau d'Anvours, dont il comprenait l'extrême importance ; mais les dispositions prises par

» le général de Colomb, l'énergique ténacité du général Gougeard et le courage du corps de Bretagne nous ont conservé cette position qu'il ne faut céder à aucun prix. »

En même temps, à notre gauche, les autres divisions du 21^e corps repoussaient toutes les attaques et conservaient leurs positions. Ainsi, le 11 au soir, la gauche et le centre étaient intacts, nos troupes pleines d'entrain, et, par un dernier et vigoureux effort, nous allions, nous n'en doutions pas, forcer l'ennemi à lâcher pied sur toute la ligne.

Que se passait-il pendant ce temps à la droite, du côté de Pontlieu ? Nous ne l'avons connu que plus tard, par les instructions du général en chef, qui nous annonçait que « des mobilisés de Bretagne, cédant à une panique produite par un retour offensif fait sur le soir par un bataillon ennemi, avaient abandonné sans résistance l'importante position des Tuileries, qu'ils étaient chargés de défendre.

» De telles paniques sont une honte, ajoutait le général, et je prescrivis au vice-amiral Jaureguiberry d'ouvrir une enquête sur ce fait déplorable. »

Oui, cette défaillance fut coupable, elle neutralisa nos efforts, rendit inutile tout le sang versé ; mais quelles excuses ne pourrait-on pas invoquer en faveur de ces pauvres gens, arrivés depuis peu de ce misérable camp de Conlie, sans instruction militaire et pourvus d'armes dans lesquelles ils n'avaient aucune confiance et dont ils savaient à peine se servir !

IX

Le 12 janvier au matin, le ciel était sombre et brumeux : à 9 heures il faisait à peine jour. Profitant de cette circonstance favorable à l'attaque, l'ennemi voulut de nouveau traverser la rivière et forcer la chaussée du chemin du fer ; mais les francs-tireurs de Tours les repoussèrent vis-à-vis la passerelle, et le 97^e le bouscula au-delà du remblai de la voie ferrée.

A midi, nous recevions l'ordre d'abandonner les positions et de battre en retraite sur Alençon. « Sauvons du moins l'honneur ! » m'écrivait le général en chef, le cœur navré d'en être réduit à cette cruelle nécessité. Nous nous dirigeâmes par deux voies convergeant à Sargé ; la grosse artillerie, avec des peines inouïes, gagna la grande route, et tout le monde, gravissant les pentes, se déroba derrière un rideau de tirailleurs, sans que l'ennemi eût fait aucune démonstration sérieuse.

Les francs-tireurs de Fontainebleau, le 97^e de ligne, le bataillon de Lorient et enfin les zouaves, dont le bataillon ne comptait plus que d'héroïques débris, soutinrent la retraite ; certes, jamais troupes plus braves ne portèrent plus haut dans ses malheurs le drapeau de la France, et c'est une justice qu'aimé à leur rendre celui qui les a vues à l'œuvre et qui regardera comme un éternel honneur d'avoir commandé à de pareils hommes.

Le général Jaurès, auquel l'ordre de retraite parvint en même temps qu'à nous, attaqué de nouveau par l'ennemi qui sentait l'importance de déborder l'aile gauche et d'arriver promptement aux ponts de la Sarthe, maintint ses positions jusqu'au 12 janvier au soir, donnant le temps à toutes ses divisions de passer la rivière ; la division Villeneuve (3^e du 21^e corps), la division du brave général Collin (2^e du 21^e corps) soutinrent le choc pendant toute la journée et une partie de la soirée avec un admirable sang-froid.

Un ordre du général en chef vint porter à la connaissance de toute l'armée les grands services rendus pendant cette journée par le 21^e corps : « Le général en chef est heureux d'exprimer toute sa satisfaction au général Jaurès pour la façon dont il a conduit pendant les journées des 11 et 12 sa retraite rendue difficile par la dispersion de ses divisions, les distances à parcourir et les combats à livrer. — Il félicite également les troupes du 21^e corps qui, dans cette opération, ont fait preuve d'ordre, de discipline, de ténacité et de vigueur, alors que se produisaient, dans certaines parties de l'armée, les défaillances qui ont amené la retraite du Mans au moment où nous avions les meilleures chances pour battre l'ennemi. »

Notre retraite se continua en bon ordre ; nous passâmes la Sarthe à Montbizot et vîmes camper à Saint-James à 8 heures du soir, pour prendre quelques heures de repos. A deux heures du matin, nous nous dirigeons sur Alençon par Beaumont-sur-Sarthe,

lorsqu'un aide de camp du général en chef nous donna l'ordre de faire route sur Sillé-le-Guillaume, où nous arrivions à 4 heures du soir, exténués de fatigue, après vingt heures de marche et trois journées consécutives de combat.

Que se passa-t-il pendant ce temps sur la route de Laval ? la retraite s'y opéra-t-elle de la même manière ? J'ai entendu dire, sans l'avoir vu par moi-même, qu'elle se fit dans un grand désordre. Le 16^e et le 17^e corps n'avaient plus la force de cohésion que montra le 21^e qui, par son attitude résolue, leur permit de se rallier, sauva l'armée de la Loire, et empêcha que la retraite du Mans ne devint un désastre.

Lorsque l'armée eut occupé les hauteurs de Sillé-le-Guillaume et les positions sur la droite de la ville, l'ennemi ne fit qu'une seule tentative pour l'inquiéter, et elle fut repoussée avec une rare vigueur par la 1^{re} et la 3^e divisions du 21^e corps. L'ennemi, qui s'était approché à la faveur de la brume, tomba, sans s'en douter, sur des troupes nombreuses, qui l'assailirent par une vive fusillade et par un feu de mitrailleuses très-meurtrier ; il se retira pour ne plus reparaitre, et renonça dès lors à nous inquiéter dans notre retraite.

Le 17 janvier, après deux jours de marches pénibles et forcées, des nuits entières passées sur les routes par le vent, la grêle et le verglas, nous étions rangés derrière la Mayenne ; la division, formant l'extrême gauche de l'armée, occupait Saint-Fraimbault-de-Prières et La Haye-Traversaine, poussant des avant-postes jusqu'à Ambrières.

Nous comptons 10,000 hommes sous les armes sur

les buttes de la Croix le 8 janvier, avant le commencement des affaires ; en arrivant à nos dernières positions, l'effectif de la division était réduit à 7,500 hommes ; elle avait perdu 2,500 hommes en huit jours !

Tel est sur la bataille du Mans ce que je crois être la vérité même qui ressort, soit des faits dans lesquels j'ai été acteur ou témoin, soit des pièces officielles écrites au moment même. On a fait au général bien des reproches, on en fait toujours à ceux qui ne réussissent pas ; la plupart sont sans fondement ni raison. Mais on a dit avec une apparence de vérité qu'en lançant ses divisions en avant d'une manière un peu décousue, il avait dégarni ses positions et perdu les avantages exceptionnels qu'elles lui offraient ; que si, au lieu de courir à l'ennemi par corps détachés, il avait maintenu ses troupes dans ses lignes et avait fortifié les endroits vulnérables, jamais l'ennemi, quelles que fussent sa valeur et sa supériorité numérique, ne fût parvenu à nous déloger. L'erreur du général, si elle a existé, a été une erreur morale plutôt que matérielle ; oui, dans l'état de l'armée et en se plaçant à ce point de vue tout particulier, il y avait intérêt à garder la défensive. Cependant, l'idée d'une marche sur Paris était dans tous les esprits ; c'était cette idée généreuse, ce mirage lointain qui soutenait les soldats dans leurs plus pénibles épreuves. Aller au secours de Paris ! tel était notre but, notre objectif certain. Tous nous en sentions l'absolue nécessité. Il fallait donc être conséquent, et le général en chef n'a été que logique en considérant son armée reposée, refaite, réorganisée, comme apte à prendre l'offensive ; d'ailleurs, la confiance inébranlable, le

erme courage, la ténacité qui forment le fond de son caractère lui interdisaient les demi-moyens et les demi-mesures.

Oui, il fallait aller à Paris, il fallait y aller de toute nécessité, et faire à ce grand objectif tous les sacrifices nécessaires; et, sans entrer ici dans des discussions irritantes, et plus que jamais inopportunes, n'est-il pas permis de se demander de quelle utilité pratique eût été pour la France, l'armée de la Loire, en position sur la ligne du Mans au lieu de la ligne de la Mayenne, alors que Paris, dont nous entendions les craquements lointains et pouvions prévoir la chute prochaine, eût cessé une résistance devenue impossible dans les conditions où elle avait été entreprise?

X

Cependant notre position sur la Mayenne était toujours critique, notre ligne trop étendue, et dominée par des collines qui eussent permis de tenter le passage. Le général résolut, je crois, de refuser sa droite, de s'appuyer sur le 19^e corps, qui n'avait pas encore donné, et de chercher une position qui lui permit de tenter une seconde fois le sort des armes. « J'ai hâte, » disait-il dans ses instructions, de replier l'armée sur » l'aile gauche. »

Notre mouvement commença le 22 janvier; les autres divisions du 21^e corps l'imitèrent, et nous étions à

Couterne quand nous parvint la nouvelle de l'armistice. Certes nous étions préparés aux plus rudes épreuves, mais le coup qui nous frappa, quoique prévu à l'avance, n'en fut pas moins douloureux; la consternation était peinte sur tous les visages, tous, et les plus inintelligents même, sentaient qu'un grand malheur venait encore de frapper la patrie.

Craignant que la signature de l'armistice ne nous imposât le devoir de rester stationnaires dans un petit bourg malsain et encombré de troupes, nous portâmes immédiatement la moitié de la division à la Ferté-Macé, où elle fut cantonnée plus confortablement. C'est là que nous passâmes une partie de février.

Cette nouvelle situation nous imposait de nouveaux devoirs; sans nous faire d'illusion sur la terminaison certaine des affaires, mais décidé à faire tous nos efforts pour continuer et achever notre œuvre, nous ne cessâmes d'entretenir le soldat dans cette idée qu'il était essentiel de nous mettre à même d'exécuter les ordres que nous recevions de quelque nature qu'ils pussent être, et de nous préparer à un dernier effort, à un grand sacrifice si le salut et l'honneur du pays l'exigeaient encore. N'ayant pour notre part aucune espérance dans le présent, nous voulions préparer l'avenir et former pour l'armée future des soldats instruits, pour la nation des hommes vigoureux; nous voulions que ces dures épreuves, ce sang versé, stériles en apparence, portassent plus tard leurs fruits. Nous voulions achever l'éducation de ces paysans pour lesquels les mots d'honneur, de patrie, de sacrifice étaient encore si nouveaux; nous voulions que la

partie instruite et intelligente de nos villes apprit à courber la tête, à plier sous le joug de la discipline, qu'elle rapportât dans ses foyers l'esprit d'obéissance à la règle qui seul peut donner à la France des citoyens accomplis.

Les élections à l'Assemblée nationale se firent avec le plus grand calme; les réunions furent autorisées sans armes et en dehors des heures du service; les officiers furent assemblés, et je les invitai à ne pas se désintéresser dans une question où l'avenir du pays était en jeu, à user de leur droit, en réservant à leurs soldats une entière liberté. « Quelle que soit, leur dis-je, mon opinion sur les votes d'une troupe armée, quelles que soient les décisions à intervenir plus tard à ce sujet, vous êtes en ce moment la partie virile de la nation; et, après l'avoir défendue sur les champs de bataille, il vous reste encore le devoir de désigner les hommes que vous jugerez les plus capables de présider à ses destinées. »

Et ici nous ne pouvons nous empêcher de faire encore une fois remarquer combien toute idée politiques était en dehors des préoccupations de cette armée; non pas que chacun de ses membres ou tout au moins la partie éclairée, n'eût à ce sujet des opinions très-diverses et très-arrêtées; mais réunie en corps, prise en masse, elle n'avait plus qu'un seul sentiment, l'amour du pays, qu'un seul désir, sa prospérité et son salut. Et au jour des adieux même, saluant pour la dernière fois les bataillons qui rentreraient dans leurs foyers, nous leur recommandions avant tout de continuer dans la vie civile les

saines traditions qu'ils avaient puisées pendant leur séjour sous les drapeaux; nous leur exprimions la pensée que les désastres de la France, sévère punition de ses fautes, ne seraient qu'une étape dans la voie du progrès, que cette étape serait courte, que la démocratie reprendrait avant peu son rôle nécessaire, et qu'enfin si notre pays voulait profiter des terribles enseignements qu'il venait de recevoir, il serait encore avant peu à la tête des nations de l'Europe. Cette espérance, je la conserve toujours, et même en présence des flots de sang français versés par des mains françaises, et de nos ruines encore fumantes, elle ne m'a jamais abandonné un seul instant.

Le 25 février, nous recevions l'ordre de nous séparer du 21^e corps et de nous disposer à prendre position sur la ligne de la Vilaine. Tous, officiers et soldats, quittèrent avec un vif regret ce corps d'armée dont ils avaient suivi la fortune depuis quatre mois; et nous n'hésitons pas à le dire, c'est au contact de ces divisions solides et bien commandées, c'est à l'excellente direction que nous avons toujours reçue que nous devons la plus grande part de la valeur que nous avions acquise.

Pendant cette période entièrement consacrée à l'instruction, la division était devenue manœuvrante, elle avait fait sous ce rapport de grands progrès; mais, il faut bien le dire, l'arc était détendu, et il nous eût été bien difficile d'obtenir de nos hommes l'immense effort qu'il eût fallu produire pour continuer la lutte.

Bientôt après nous recevions l'ordre de licenciement: les mobilisés rentraient dans leurs foyers, les

bataillons d'infanterie de ligne rejoignaient leur dépôt, les marins leur port, l'artillerie déposait son matériel dans l'arsenal de Rennes, et le 15 mars les cavaliers quittaient Pontorson.

Ainsi se termina cet immense mouvement qui remua la France jusque dans ses plus intimes profondeurs, et si, déshabituée du métier des armes par un gouvernement corrompé, elle ne put, en présence de l'ennemi, se donner une organisation assez forte pour le repousser de son sein, l'avenir se chargera de justifier ceux qui, en présence d'une situation si compromise, pour ne pas dire perdue, n'ont pas désespéré de la patrie. Et cette perturbation inouïe qui a mis en contact des hommes de positions si diverses et d'opinions si différentes, qui a montré à tous qu'il y a dans ce monde un devoir supérieur à tous les autres : défendre la patrie, a préparé la nation à accepter facilement et même à désirer l'application du principe du service obligatoire pour tous; elle a appris aux Français à se connaître, elle a confondu toutes les classes de la société en présence des mêmes misères, renversé bien des préjugés, éteint bien des haines, et avancé de plusieurs années peut-être l'avènement des véritables principes démocratiques. Ces principes, entendus dans leur véritable sens, ne sont ni le nivellement de toutes choses, ni la négation du principe d'autorité; mais ils ont mis en lumière ces rudes vérités qui ne se montrent clairement qu'au jour du malheur, à savoir que cette puissance redoutable et nécessaire de commander à ses semblables ne peut être exercée que par le plus digne.

Au moment où nous écrivons, le sentiment de nos maux et de nos misères nous domine et nous accable. Nous sommes en plein hiver : la nature est engourdie, à peine l'arbre se couvre-t-il des premières feuilles; mais avant peu, grâce à la vigueur de notre tempérament national, il se parera de fleurs et de fruits, et la France, retremée par le malheur, brillante d'une éternelle jeunesse, ne menaçant personne, forte de son droit, mais sans haine du passé, réunira de nouveau à la grande famille ceux de ses enfants qui en ont été violemment arrachés. C'est pour elle un devoir étroit, une question d'existence; et, terminant ici l'histoire de la division active de l'armée de Bretagne, nous rechercherons dans la seconde partie de ce travail les moyens de parvenir à l'organisation militaire qui donnera au droit l'appui nécessaire de la force.

Mais avant de terminer cette première partie, il nous reste à dire quelques mots des francs-tireurs et des ambulances attachés à notre division.

DES FRANCS-TIREURS. — Six compagnies de francs-tireurs firent partie de la division active des forces de Bretagne; elles étaient de valeurs bien diverses; les unes, composées presque en totalité de mobilisés qui s'y étaient fait incorporer pour ne pas servir dans les bataillons de leurs départements; les autres, recrutées avant le décret de mobilisation et comprenant des volontaires partis avec la ferme résolution de rencontrer l'ennemi, mais poussés aussi par le désir d'aller vers l'inconnu, de courir les aventures

et d'échapper à la discipline sévère dont tout le monde déjà commençait à sentir l'impérieux besoin. Ces compagnies avaient été réunies, et formaient un bataillon qui laissait beaucoup à désirer sous le rapport de l'organisation et du service militaire. Dans la première partie de la campagne, elles rendirent néanmoins des services, firent des reconnaissances intéressantes sur Connerré, Montfort, Pont-de-Genne, eurent un brillant engagement à Châteaudun avec des uhlans prussiens ; mais, dès le retour à Ivry, soit que les fatigues, les souffrances, le froid aient diminué leur enthousiasme et leur patriotisme, soit que l'excès des maux ait triomphé de leur bonne volonté, plusieurs demandèrent à être dissoutes, d'autres à aller se reformer dans leurs départements ; de telle sorte qu'il ne resta plus, au moment de la reprise des hostilités, que la compagnie des francs-tireurs de Fontainebleau, la meilleure des six, la mieux commandée, la seule qui fût soumise à une discipline sévère et sur laquelle on pût toujours compter.

Le jour de la bataille du Mans, la compagnie des francs-tireurs de Tours vint à Ivry-l'Évêque demander des vivres et offrir ses services ; mise en position devant la passerelle du moulin, elle en défendit l'accès jusqu'au moment de la retraite avec une vigueur au-dessus de tout éloge.

Quelles que fussent leur valeur et leur bravoure, ce n'étaient pas là des francs-tireurs dans la véritable acception qu'il faudrait donner à ce mot ; ils pouvaient former des avant-gardes, pousser des reconnaissances ; mais de quelque façon qu'on les organisât, étrangers

aux pays qu'ils parcouraient et en dépit de leur bonne volonté, ils ne devaient pas rendre tous les services qu'on en attendait.

Le métier de franc-tireur, dans une campagne d'hiver surtout, est extrêmement pénible ; il demande une somme de dévouement et d'abnégation, une force physique et morale très-rare. Le franc-tireur, toujours en observation près de l'ennemi, embusqué dans les bois, derrière les haies, doit vivre de peu, ne porter ni sac, ni tente ; sa vie n'est qu'une suite non interrompue d'embuscades et d'escarmouches. Son but doit être d'enlever toute quiétude à l'ennemi, de gêner ses marches, d'attaquer ses colonnes dans des positions choisies à l'avance, de décimer ses coureurs et d'enlever ses convois.

Si le franc-tireur est assez brave pour attendre l'ennemi de pied ferme, s'il est assez énergique pour le suivre sans cesse et le harceler sans merci, c'est le soldat le plus précieux pour la défense d'un pays envahi, l'homme le plus digne de la reconnaissance de ses concitoyens. Si, au contraire, le franc-tireur, qui jouit nécessairement d'une grande liberté de mouvements et d'une certaine latitude, songe à son bien-être, s'il cantonne dans de bonnes fermes et loin des avant-postes ennemis, il devient promptement un soldat pillard et vagabond, la plaie du pays qu'il parcourt, et laisse derrière lui le souvenir parfois sanglant de ses exactions et de ses désordres.

De plus, et il faut le reconnaître, cette institution de francs-tireurs était viciée dans son origine même ; transportés dans des pays qui leur étaient inconnus, n'étant

pas familiarisés avec les usages, ne connaissant ni les routes ni les sentiers, ils ne pouvaient se mouvoir avec la liberté qui leur était nécessaire. Les chouans ont combattu dans leur pays, et ils ont puisé dans la connaissance des lieux la plus grande partie de leur force.

C'est la première fois que la France faisait l'expérience de ces compagnies franches, et, malgré des dévouements individuels qu'il serait injuste de passer sous silence, cet essai, il faut le reconnaître, n'a pas été heureux. Espérons qu'elle n'en sera plus réduite à défendre son sol, mais quelles que soient les destinées qui l'attendent, tout en accueillant tous les dévouements, elle aura soin de leur donner pour se produire les rangs des troupes régulières, régulièrement organisées, régulièrement conduites, et dans ce cadre viendra se placer, nous l'espérons, la nation tout entière.

DES AMBULANCES. — Dans ce même ordre d'idées, nous ne saurions passer sous silence l'institution de ces ambulances libres, installées pendant la guerre sur le modèle des ambulances américaines, et qui sont loin d'avoir rendu tous les services qu'on pouvait en attendre, quoiqu'aucun vice originel ne vint, comme pour les francs-tireurs, paralyser leurs efforts. N'étant pas soumises à une règle sévère, elles se découragèrent vite en présence des misères et des privations; elles disparurent peu à peu sous différents prétextes, les unes pour se ravitailler, les autres sans motif connu, revenant à leur heure pour s'éclipser de nouveau, si

bien que la division resta bientôt sans autres médecins que ceux de la marine et des bataillons; et, quoique ces derniers fussent pour la plupart des médecins civils, mis en rapports continuels avec le commandement, on fut toujours certain de les trouver.

Concluons donc de ce qui précède que si à la guerre les dévouements individuels sont un précieux élément de succès, ils s'usent à la longue et ne sauraient se substituer à l'obéissance; et qu'enfin, pour accomplir leur noble mission, les ambulances doivent, comme tout le reste, rester soumises au commandement, qui seul peut les diriger et leur donner les moyens d'être toujours présentes au moment du combat. Nous ne saurions mieux qualifier le rôle qu'ont joué les ambulances libres pendant la dernière guerre qu'en disant: Ce furent les francs-tireurs de la médecine. Nous ne voulons parler naturellement que des ambulances volantes, accompagnant les armées, et pas du tout de ces ambulances sédentaires établies dans les châteaux, dans les maisons transformés en hôpitaux provisoires, et qui rendirent les plus signalés services, en diminuant les agglomérations de malades et en donnant à la charité féminine l'occasion de se déployer dans toute sa splendeur. Là, des milliers de blessés furent recueillis, soignés avec une touchante sollicitude; là, le soldat, séparé par la maladie de tous ceux qu'il aimait, trouva un asile, de bonnes paroles, des cœurs affectueux qui soutinrent son moral affaibli et le ramenèrent à la vie et à la santé. Mais, à côté de ces œuvres de bienfaisance, à côté de ces asiles de la charité, combien de pusillanimité et d'égoïsme n'a-

bruta pas ce noble drapeau de Genève! Combien de propriétaires riches, craignant le voisinage de l'ennemi, voulant sauvegarder leur maison de toute charge de guerre, de toute chance de pillage, n'en firent-ils pas une ambulance provisoire sans médecin, sans lits, sans secours organisés! Il nous a été donné de voir de ces faux philanthropes avec leurs faux hôpitaux, et nous pensons que dans l'avenir, tout en conservant le drapeau protecteur, il sera sage d'en limiter et d'en contrôler l'emploi.

DEUXIÈME PARTIE.

PROJET DE RÉORGANISATION DE L'ARMÉE ET DE LA MARINE.

I

Le nombre des travaux de toute nature publiés sous toutes les formes sur la réorganisation de l'armée montre combien les préoccupations du pays tout entier sont dirigées vers cet important sujet; il est le but des méditations des penseurs, l'objet des discussions et des conversations de tous, et l'on peut affirmer sans crainte que jamais Assemblée souveraine ne fut appelée à faire une loi qui passionne à un plus haut degré l'opinion publique.

On a dit avec raison qu'une armée ne serait jamais que la photographie exacte de la nation qui la produi-

rait, et cette assertion, vraie en elle-même, devient plus saisissante encore si l'on considère que les conditions qui permettraient de fonder des armées permanentes, de les soumettre avec le temps à un mode d'entraînement particulier, de modifier les opinions des hommes appelés à les composer, n'existent plus et ne sauraient exister aujourd'hui.

Les moyens de communication rapide, la diffusion des idées, sont des obstacles insurmontables, et il ne faut plus songer à prendre une partie de la jeunesse du pays, à l'isoler, à en faire en un mot une catégorie à part, ayant des sentiments, une manière de voir, différents de ceux de la masse de la nation. Si on pénètre d'un autre côté dans le détail des faits, il n'est pas difficile de s'apercevoir que les masses armées que les peuples mettent aujourd'hui en ligne sont telles qu'aucun budget ne saurait résister à une pareille dépense, et qu'une nation qui aurait la folie de se lancer dans cette voie fatale se ruinerait en pure perte, tant par la dépense exagérée que par la quantité de travail qu'elle cesserait de produire; elle aurait ainsi porté atteinte aux sources mêmes de la vie et périrait avant d'avoir été attaquée par ses voisins.

Ces vérités sont incontestables et heureusement peu contestées aujourd'hui, et leur conséquence naturelle paraît être d'exercer et d'armer la nation tout entière.

Ici il importe de faire une distinction et de jeter un coup d'œil rapide sur la situation que la dernière guerre et particulièrement la paix désastreuse qui l'a suivie ont faite à notre pays. Si cette guerre fatale

n'eût pas éclaté, ou si, moins malheureuse, elle ne nous eût pas contraints à céder une partie de notre territoire, les devoirs qui nous incombent eussent été de nature bien différente, et notre attitude devait être sensiblement modifiée.

Le droit et le devoir d'une nation qui se gouverne elle-même, qui n'entreprend que ce qui a été résolu dans les conseils qui la représentent, élus librement, éclairés par l'opinion publique; le devoir d'une telle nation est d'organiser et d'entretenir une armée purement défensive. Cette nation, qui n'attaque jamais ses voisins, qui ne fait pas la guerre pour la conservation d'une dynastie ou l'ambition d'un homme, tend la main à tous les peuples et ne rêve pas de sanglantes conquêtes. Telle serait notre situation aujourd'hui si nous n'avions pas (*je ne dirai pas cédé, car un tel marché est nul de plein droit*), mais abandonné par impossibilité de les défendre, une partie de notre territoire et des membres les plus chers, car ils sont les plus malheureux, de la grande famille française.

Dans cette situation que nos revers nous ont faite, il faut de toute nécessité organiser une grande armée capable de tenir la campagne, c'est-à-dire non-seulement exercer et armer la nation entière, mais encore lui donner des institutions qui la mettent à même de prendre l'offensive.

Ces paroles peuvent paraître imprudentes, lorsque notre territoire est encore envahi et occupé par l'ennemi; cependant je me rassure en pensant que je suis d'accord ici avec l'homme illustre qui préside à nos destinées, et qui a dit avec tant de justesse qu'un

grand peuple ne saurait cacher ses intentions à ses ennemis, que tout au plus on pouvait espérer leur dérober la connaissance de l'heure choisie pour les mettre à exécution. Aussi, fort d'une telle autorité, je ne crains pas de le dire bien haut : Oui, la France a le devoir, non pas de rechercher une revanche de ses revers, mais de faire rentrer dans son sein les membres qui en ont été arrachés contre le droit, et si elle y manque elle signe son arrêt de mort à courte échéance.

Tout a été dit sur le service obligatoire et il passera facilement de la théorie dans le domaine de la pratique ; il serait inutile de répéter ici les excellentes raisons qui en ont été données ; qu'il suffise de rappeler que cette obligation imposée à tous prouvera d'une manière tangible à une partie de la nation que tout homme, dans une société bien organisée, a des devoirs impérieux à remplir auxquels il ne saurait en aucun cas se soustraire, et que la possession d'une grande fortune ne saurait l'exempter d'accomplir. De là cette conséquence naturelle que l'argent devenant impuissant dans une certaine limite, on verra peut-être diminuer l'ardeur déployée pour l'acquérir ; que le niveau des idées s'élèvera et sera dirigé vers un but plus noble et plus patriotique. La classe inférieure, voyant le riche accomplir des devoirs austères comme elle et souvent mieux qu'elle, cessera de lui porter envie et de le haïr ; enfin, nous trouverons peut-être là une des meilleures solutions de ce problème de l'incapacité électorale pour cause d'ignorance, car personne ne quittera le service sans

avoir acquis les premières notions de l'instruction élémentaire.

Nous regarderons donc comme acquis et ayant la valeur d'un axiome le principe suivant d'où va découler toute notre organisation militaire :

« Tout Français valide a pour premier devoir de » défendre son pays et de le servir selon ses aptitudes » pendant un temps dont nous allons essayer de re- » chercher la durée. »

II

S'il est vrai que ce devoir est tel que nous venons d'essayer de l'esquisser ; si ce devoir est impérieux à tous les âges de la vie, on peut admettre cependant qu'il a une limite, et que cette limite est comprise entre la 20^e et la 40^e année, où l'homme est en pleine jouissance de ses forces physiques. Non pas que nous repoussions les dévouements qui devancent l'époque du devoir ou veulent lui survivre ; mais la loi imposant une obligation à tous les membres de la société française doit rechercher une moyenne et poser une limite. Nous poserons donc comme second principe que : *de 20 à 40 ans tous les citoyens sont de plein droit sous les drapeaux.*

Et si, poussant plus loin notre étude, nous voulons diviser cet espace de temps en diverses périodes, nous remarquons d'abord que la première nécessité à la-

quelle nous ayons à pourvoir est l'instruction militaire. Or, il nous paraît surabondamment prouvé par l'expérience que l'éducation militaire d'un fantassin arraché au pernicieux contact des grandes villes, à l'oisiveté qui en est la suite, débarrassé du service des places qui n'entre pour rien dans son instruction, peut être achevée, avec un bon programme, en 9 mois, et que même, au bout de ce laps de temps, les plus intelligents, les plus instruits sont devenus des instructeurs habiles, capables de répondre à des examens sérieux; et si, pour éviter toute discussion, nous prenons une année d'études au lieu de 9 mois, nous pourrions affirmer, sans crainte d'être contredit, qu'au bout d'une année le fantassin n'a plus rien à apprendre. De telle sorte que si notre but n'était que d'instruire la nation, nous pourrions écrire : La première période du service obligatoire est d'une année. Mais malheureusement il n'en est pas ainsi, et le soldat, tel qu'il sortirait au bout d'une année de nos écoles militaires primaires, très-bon pour une guerre défensive, laisserait beaucoup à désirer sous le rapport de l'offensive. Nous employons donc une seconde année à le rompre aux marches fatigantes, à lui apprendre à vivre en campagne, à bivouaquer ou à camper, et au bout de ce temps de rude labeur, nous le renvoyons dans ses foyers, homme fait physiquement et moralement, et nous écrivons : *La première période du service obligatoire sera de deux années.*

Remarquons également que cette période suffit pour former un cavalier et un artilleur à cheval, si nous avons soin surtout d'appliquer notre axiome : *servira*

son pays selon ses aptitudes, et si nous choisissons nos cavaliers, non en raison de leur taille, mais en raison de leurs dispositions physiques et de la profession qu'ils ont exercée avant d'être appelés sous les drapeaux.

Tous ceux qui ont écrit sur le sujet que je traite ont fait varier entre 25 et 26 ans la limite d'âge à laquelle les citoyens cessent d'appartenir à l'armée active; quel que soit celui de ces deux termes que l'on adopte, on aura toujours une armée bien jeune, non pour supporter les fatigues, mais pour résister aux épreuves morales, aux revers, aux épidémies; et dans la partie pratique du projet de loi, on devra faire tous ses efforts pour atténuer ce défaut, et étudier les moyens de conserver dans l'armée active un certain nombre d'hommes qui consentiraient, moyennant quelques avantages, à y prolonger leur séjour alors que leur âge leur permettrait de passer dans la première réserve. De 22 à 26 ans tout Français sera astreint à passer une partie de l'année, deux mois environ, dans les camps, non pour s'y instruire, mais pour ne pas se déshabituer de cette vie sévère qui lui permettra au jour de l'action de supporter les fatigues et les privations de la campagne.

Le contingent annuel est de 200,000 hommes, nous aurons donc toujours 400,000 hommes sous les drapeaux et environ 1,400,000 hommes réunis pendant deux mois.

Le citoyen avançant en âge reste soldat, nous l'avons dit, mais les obligations que lui impose le service militaire se modifient et s'atténuent; à 26 ans il passe dans la première réserve et n'est plus dès lors

astreint qu'à des réunions annuelles moins prolongées, de 15 jours ou 1 mois environ. A 52 ans, tout citoyen devient soldat de la deuxième réserve et assiste à des exercices d'une durée annuelle de huit jours.

Par suite de l'ordre d'idées dans lequel nous nous sommes placés, il est bien évident que la France doit être partagée en un certain nombre de grandes divisions qui rendent faciles et rapides la réunion et la concentration de tous ces corps. Certains ouvrages spéciaux ayant déjà parfaitement décrit le mécanisme qui doit présider à cette opération capitale, nous nous garderons bien d'en parler; nous insisterons seulement sur la nécessité de rechercher les positions stratégiques les plus convenables pour servir de lieux de réunion, d'y construire de vastes camps retranchés desservis par des chemins de fer à plusieurs voies, et enfin sur l'urgence, selon nous extrême, d'abandonner au plus vite le système des places fortes qui ont joué dans la dernière guerre un si triste rôle.

La principale critique que l'on puisse adresser au système que nous préconisons et qui, nous l'espérons, sera adopté, c'est de nous donner des armées de valeurs et d'aptitudes différentes selon le lieu où elles seront recrutées; cette critique est fondée, il n'y a rien à y répondre, si ce n'est qu'on devra faire tous ses efforts, par une bonne instruction et un commandement intelligent, pour atténuer ce défaut.

Telle est l'idée générale qui doit présider à notre future organisation militaire, et comme les mots ont en France une influence plus grande qu'on ne le suppose, nous supprimons dès à présent les titres de

garde nationale, garde mobile et garde mobilisée; tout le monde est soldat et appartient soit à l'armée active, soit à la première, soit à la deuxième réserve. Nous voudrions aussi supprimer le mot régiment et le remplacer par celui de demi-brigade, non pas que nous professions pour un passé déjà lointain une admiration qui nous entraîne, mais parce que le mot régiment ne représente pas à l'esprit la fraction de l'unité tactique qui est la division.

Ainsi le corps d'armée comprendrait trois divisions, chaque division se composerait de deux brigades et de quatre demi-brigades.

Nous n'essayerons pas de rechercher ici en combien d'armées et de corps d'armées doit être partagée chacune des trois grandes catégories de citoyens armés que nous venons d'établir; bien des considérations de nature différente doivent entrer en ligne de compte: la facilité de la concentration, la nature du terrain, les points à protéger ou à défendre, en un mot le plan de campagne que nous devons arrêter à l'avance au moins dans ses principaux traits, doivent peser d'un grand poids dans la solution de cette grave question.

Il n'entre pas dans le cadre de cette étude de décrire en détail l'organisation qu'il serait convenable de donner à chacune des armes qui composent les armées; nous nous bornerons à esquisser à grands traits les principales modifications dont elles nous paraissent susceptibles.

Pour l'infanterie, nous demandons la suppression des zouaves et des bataillons de chasseurs à pied. L'arme devant être la même pour tous, les fonctions

particulières de ces corps d'infanterie cessent naturellement, et les corps eux-mêmes n'ont plus de raison d'être. Nous n'avons plus de compagnies d'élite dans nos régiments, nous ne devons plus avoir de corps d'élite; mais donnons donc à tous nos bataillons une valeur à peu près égale et supérieure à celle qu'ils possèdent actuellement.

Le soldat d'infanterie devra recevoir une tenue simple, commode, de couleur sombre, sans épaulettes; il devra être surtout considérablement allégé; avec le poids énorme qu'il porte maintenant, le soldat succombe à la fatigue, jette ses vivres, quelquefois ses munitions. Les bataillons devront être formés de quatre compagnies très-nombreuses, 250 hommes commandés par quatre officiers, dont les deux sixièmes seront toujours sous les drapeaux, et qui recevront pendant le cours des réunions de l'armée active, c'est-à-dire deux mois par an, leur effectif complet.

L'effectif du bataillon serait alors de 1000 hommes et celui de la demi-brigade de 3000 hommes.

III

DE LA CAVALERIE.

Les événements de la dernière guerre nous ont surabondamment démontré que le rôle de la cavalerie consiste uniquement à éclairer les armées et à former au

besoin devant elles, ou sur leurs flancs un immense rideau qui cache ses mouvements à l'ennemi et dissimule ses projets; mais il paraît définitivement prouvé qu'elle est devenue impuissante pour décider du sort d'une bataille, et même pour protéger efficacement une retraite. Réduite au rôle unique que nous venons d'indiquer, la mission de la cavalerie n'en reste pas moins d'une importance capitale; nous avons vu l'excellent parti que les Prussiens ont su tirer de la leur, si bien que l'on peut dire avec sincérité qu'elle a puissamment contribué à leurs prodigieux succès.

Concluons donc que si la cavalerie n'a qu'un rôle à jouer, elle doit être composée d'éléments semblables, et qu'il faut au plus vite uniformiser la tenue et l'armement de nos escadrons, rendre l'uniforme simple, commode, de couleur sombre, proscrire les vêtements superflus, les brandebourgs, les broderies, les sabretaches, etc., et autres futilités dispendieuses, et envoyer les casques et les cuirasses rejoindre dans nos musées les armures du moyen âge. Nous voudrions, pour que le cheval fût un instrument de vitesse, qu'on l'allégeât considérablement, et qu'au lieu de rechercher des hommes de grande taille, on donnât la préférence à ceux qui, par leur profession antérieure et leurs dispositions physiques, seraient les plus propres à se familiariser promptement au rude métier qu'on leur impose, tout en surchargeant moins leurs montures.

IV

DE L'ARTILLERIE.

On a dit et répété que la plus grande partie de nos revers avait pour cause l'infériorité de notre artillerie, et on a voulu faire peser sur cette arme une lourde responsabilité. C'est là une erreur fort accréditée qu'il ne sera pas difficile de combattre, et on montrera facilement que nos revers sont dus à des causes bien autrement générales, bien plus profondes; non pas que je veuille dire que notre personnel et notre matériel eussent la valeur de ceux mis en œuvre par nos ennemis; je reconnais que notre infériorité sur ce point était notoire; mais il n'en serait pas moins injuste de faire peser le fardeau tout entier sur la partie de l'armée qui peut-être le mérite le moins.

Il est presque superflu de demander que notre matériel soit entièrement changé, que l'on entre résolument dans le système des canons se chargeant par la culasse, le seul qui puisse donner par le forcement et justesse et portée. Les projectiles doivent être l'objet d'études approfondies. Le mode d'éclatement des obus prussiens n'est pas arrivé à la perfection, et, pour eux comme pour nous, il reste bien des améliorations à rechercher. Mais comme à la guerre la perfection des machines n'est que relative, on ne saurait nier que nos ennemis ne nous fussent de beaucoup

supérieurs. Dans les services accessoires de nos batteries nous devons apporter des modifications radicales; l'approvisionnement des pièces tant de la batterie que de la réserve, la rapidité avec laquelle ce parc peut se mouvoir sont des éléments de succès presque aussi importants que la justesse et la portée des canons, et de ce côté nous avons beaucoup, pour ne pas dire tout à faire.

L'instruction du personnel laisse beaucoup à désirer également. Nous voudrions qu'on en arrivât au système des canoniers brevetés qui donne de si excellents résultats dans la marine. Ainsi aucun homme ne serait chargé des difficiles fonctions de chef de pièce ou pointeur s'il n'avait subi de sérieux examens théoriques et pratiques, et l'on comprendra l'importance du choix des ces servants, desquels dépend l'efficacité du tir, lorsque l'on se rendra compte de l'immense effort qu'il faut faire pour nourrir les hommes et les chevaux qui composent l'armement d'une batterie.

Le nombre des calibres ne dépassera pas deux pour ne pas compliquer outre mesure le service des approvisionnements.

La mitrailleuse française est une bonne arme, mais elle est trop lourde; nous lui préférons, pour accompagner l'infanterie, les mitrailleuses américaines, plus légères, dont on pourrait facilement augmenter la portée en modifiant la cartouche.

Dans quelle proportion doit-on introduire l'artillerie dans les armées? Si nous disions à ce sujet toute notre pensée, nous n'hésiterions pas à avouer que

dans notre opinion le canon est bien peu dangereux, qu'il agit comme épouvantail surtout, et intimide les esprits plus qu'il ne frappe les corps, et nous en faisons la preuve en comparant le nombre des hommes atteints par ses projectiles à celui des victimes du feu de l'infanterie; nous étonnerons peut-être beaucoup de monde en disant que la proportion est à peine comme 1 est à 12. Il n'en est pas moins vrai que dans des circonstances spéciales l'artillerie peut rendre d'immenses services, et que l'on s'accorde généralement pour fixer à 2 1/2 ou 3 pour mille hommes le nombre de pièces qu'une armée bien pourvue doit avoir, soit dans son artillerie divisionnaire, soit à la réserve. Chaque division doit en outre conduire avec elle une batterie de mitrailleuses.

V

DE L'ÉTAT-MAJOR.

Le rôle d'un officier d'état-major en campagne est d'une importance telle que l'on ne saurait apporter trop de soin dans la recherche des qualités qu'il doit posséder, et il ne saurait être à la hauteur de son rôle s'il n'a acquis une instruction solide et étendue.

Cependant, il ne faut pas se le dissimuler, pour faire un officier d'état-major accompli, l'instruction même ne suffit pas; il faut des aptitudes spéciales, que l'édu-

cation développe et ne donne pas: il faut être infatigable, bien voir, bien entendre, avoir le coup d'œil juste et prompt, en sorte que le fait d'avoir obtenu quelques points de plus à la sortie d'une école ne constitue pas des garanties suffisantes pour être le seul mode de recrutement d'un corps aussi important. L'opinion émise par beaucoup de personnes qui veulent qu'on n'entre dans l'état-major qu'à partir du grade de capitaine, et qu'on se retrempe souvent en rentrant dans le service des troupes dont on est appelé à diriger les mouvements, nous paraît parfaitement fondée.

Nous voudrions donc que, chaque année, tous les capitaines de l'armée puissent concourir pour un certain nombre d'emplois de capitaines d'état-major, et que tout capitaine d'état-major passant au grade supérieur rentrât dans l'arme pour laquelle il aurait été reçu; de telle sorte qu'un officier pourrait être successivement capitaine d'infanterie, capitaine d'état-major, chef d'escadron d'artillerie ou de cavalerie.

Quelle supériorité n'aurait pas acquise au jour de l'action un pareil militaire, connaissant en détail les différentes armes, les services qu'on en peut tirer, familiarisé avec leur tactique et leurs manœuvres, possédant l'esprit de chaque corps, résumant en sa personne l'armée tout entière?

Tous les chefs de bataillon seraient appelés à concourir pour les emplois vacants de chefs d'escadron d'état-major.

Le chef d'escadron d'état-major deviendrait lieutenant-colonel d'une arme quelconque, infanterie, cava-

lerie ou artillerie, et repasserait dans l'état-major après un certain stage. Rentré dans son corps, le lieutenant-colonel, militaire complet, y continuerait sa carrière sans avoir besoin de passer de nouveau dans un régiment.

VI

DE L'INTENDANCE. — DES MÉDECINS MILITAIRES.

Personne n'ignore le concert de malédictions qui s'est élevé contre l'intendance à la fin de notre malheureuse guerre. Officiers et soldats ont cru devoir rejeter sur le défaut d'organisation de ce service les souffrances de nos armées, les privations qu'elles ont eues à endurer. Nous n'avons jamais pour notre part mêlé notre voix à ce cri presque unanime de réprobation, si ce n'est pour rappeler ceux qui s'en faisaient l'écho à un sentiment plus juste et plus équitable de la situation.

Nous avons eu sous nos ordres plusieurs intendants, nous avons eu des rapports avec beaucoup d'autres, et nous devons dire que nous avons toujours rencontré des hommes d'une capacité rare, d'une instruction étendue, d'une bonne volonté sans limites, et l'impression qui nous est restée, est qu'il faut que le système en général soit bien médiocre s'il ne peut fonctionner avec de pareils hommes. Le seul reproche que nous voulions leur faire, c'est une tendance à l'optimisme et une habitude de voir les choses sous un jour trop favorable.

Enfin, dans l'état actuel des règlements militaires, nous avons toujours considéré l'intendant d'une divi-

sion comme placé sous les ordres du commandement, et jouant un rôle subordonné; nous ne comprenons pas dès lors que les généraux puissent se plaindre d'agents dont ils pouvaient diriger la conduite, soit en donnant les ordres nécessaires, soit en les provoquant du général en chef. L'intendant en chef d'une armée est chargé, sous les ordres du général en chef, de l'approvisionnement général de cette armée, et il a pour assurer ce service si important un nombreux personnel dont il dispose directement, et des intendants divisionnaires également sous ses ordres et sous ceux des généraux commandant les divisions. Mais si le corps de l'intendance est tel que j'ai essayé de le dépeindre, je ne saurais adresser les mêmes éloges à tout ce personnel inférieur qui gravite sous ses ordres, et qui, à quelques exceptions près, laisse beaucoup à désirer; toutefois, je doute fort que l'on trouve pour remplir des fonctions de cette nature, de quelque manière que l'on s'y prenne et quelque mode de recrutement que l'on adopte, des sujets d'une valeur beaucoup supérieure.

Le système, selon nous, pêcherait donc par la base. On a proposé de mettre ce personnel sous les ordres directs du commandement et de ne réserver à l'intendance que le contrôle. Je ne vois pas ce que l'on y gagnerait, et je craindrais de surcharger le commandement qui a déjà en campagne une bien lourde charge. Resterait la ressource de l'industrie privée, et nous devons avouer qu'il serait assez dans la tournure de notre esprit de recourir à ce moyen, sachant toute la puissance de l'intérêt personnel pour réussir là où

vient échouer la bonne volonté et la sagesse du fonctionnaire le mieux intentionné.

Jusqu'à ce jour le service médical a été placé sous les ordres de l'intendance, qui, chargée de pourvoir à tous les besoins de l'armée, devait diriger le service si important des secours aux blessés. Il ne faut pas dissimuler ici que, pour diverses raisons, ce joug de l'administration est devenu tellement insupportable aux médecins militaires, qu'il y a lieu de craindre que l'antagonisme déclaré qui existe entre ces deux corps ne soit préjudiciable au service et que les soins à donner aux malades et aux blessés ne s'en ressentent gravement. Je ne voudrais d'autre preuve de ce que j'avance qu'une note du médecin en chef de l'armée de la Loire, envoyée dans les divisions par le quartier général, dans laquelle, déclinant toute responsabilité, l'autorité médicale déclare nettement que les soins donnés aux blessés sur les champs de bataille sont absolument insuffisants, que la faute n'en doit pas retomber sur le corps des médecins militaires, mais bien sur l'intendance et sur les entraves qu'elle n'a cessé de mettre dans leur service (1).

Quoi qu'il en soit de ces assertions, et quelle qu'en soit la valeur, il est bien évident pour tous qu'une situation aussi tendue ne saurait durer, et qu'il y a lieu d'enlever aux intendants l'autorité qu'ils ont exercée sur les médecins en leur laissant, s'il est nécessaire, le

(1) Voir cette note à la fin du volume.

rôle de contrôleurs. Dès lors les médecins passeront sous l'action directe du commandement qui leur donnera des ordres de marche, les points de stationnement, qui prescrira les évacuations de blessés, enfin qui leur donnera des notes, dressera des propositions en leur faveur, en un mot fera tout ce que faisait l'intendance. La nature des choses conduit forcément à ce résultat.

En revanche, les médecins seront devenus des administrateurs, et certes ce n'est pas à des hommes aussi distingués que nous contesterons les capacités nécessaires pour faire avant peu des administrateurs excellents; mais ils auront perdu cette belle situation d'être exclusivement des hommes de science, n'ayant d'autres devoirs que de secourir leurs semblables, de se dévouer pour eux. Cependant, nous le répétons, quelle que soit la décision à intervenir quant au rôle réservé à l'intendance, il est absolument nécessaire de lui enlever la direction du service médical.

VII

DE LA DISCIPLINE.

Le manque absolu de cette qualité indispensable a été la principale cause de nos revers : c'est là un fait hors de discussion, l'opinion publique est éclairée à ce sujet, et si, vers la fin de l'Empire, elle était pleine

de complaisance pour ces soldats indisciplinés que leur mauvaise conduite envoyait en Afrique, il ne saurait plus en être ainsi aujourd'hui. Cette coupable connivence de l'opinion avec le désordre et la désobéissance était du reste un symptôme frappant de l'état maladif des esprits pendant la dernière période du règne qui vient de finir, du malaise moral qui s'était emparé de la nation, juste punition de ses fautes, présage certain de la chute d'une société qui avait ri de tout, abusé de tout, et marchait à sa perte la coupe à la main et couronnée de fleurs.

Tout le monde en France, à tous les degrés de l'échelle sociale, est d'accord aujourd'hui pour admettre que sans obéissance, il ne saurait y avoir d'armée sérieuse, de succès possibles. C'est là un grand pas, et comme l'opinion publique joue dans notre pays un rôle tout-puissant, elle sera un des moyens efficaces pour nous donner des soldats dociles, et elle notera d'infamie au même degré le militaire désobéissant et celui qui aura fui devant l'ennemi.

La Prusse puise dans l'état de sa société encore à moitié féodale une force plus factice que réelle et qui lui fera défaut dans un avenir peu éloigné; la société française, au contraire, après avoir passé par cet état, a fait un pas en avant, elle est devenue essentiellement démocratique; c'est donc aux sources mêmes de cette idée qu'il faut trouver la base solide sur laquelle repose l'autorité. Il faut à tout prix que l'esprit militaire et le souffle puissant de la démocratie se réunissent et se confondent, car cette alliance, produisant la force à sa plus haute puissance, nous donnera sur nos enne-

mis une supériorité incontestable, reflet nécessaire de la prééminence du principe que nous représentons sur les restes de la féodalité allemande. Certes cette union présente des difficultés qu'il est impossible de se dissimuler, et pourtant c'est là qu'il faut chercher dans l'avenir le salut du pays. Que ceux qui ont en main ce droit redoutable de commander et de punir se montrent à la hauteur de leur tâche, qu'ils s'y préparent par de sérieuses études, qu'ils donnent en tout temps et en tout lieu l'exemple d'une vie austère, laborieuse; en un mot qu'ils soient véritablement les plus dignes de commander, et ils seront obéis. A toute prescription de la loi, il faut une sanction, il faut des punitions pour les gens qui refusent de plier leur volonté devant la règle nécessaire, et un code pénal sévère appliqué avec intelligence pour réprimer les crimes et les délits.

La justice se rend au nom de la nation, elle est une émanation de sa souveraineté; le droit de punir est exactement de la même nature et doit, pour produire les effets qu'on peut en attendre, n'être confié qu'à un petit nombre d'hommes mûris par l'expérience et occupant dans la hiérarchie militaire une position élevée. Nous voudrions que ce pouvoir redoutable, cette arme à deux tranchants, avec laquelle on peut faire beaucoup de bien et parfois aussi beaucoup de mal, ne fût remise que dans les mains des chefs de corps choisis avec un soin jaloux. Sans refuser aux supérieurs à tous les degrés de la hiérarchie le droit de provoquer les punitions, leur en faisant même un devoir étroit et impérieux, nous voudrions que la pu-

tion elle-même ne fût donnée que par le chef de corps ou celui auquel la loi lui permettrait de déléguer ses pouvoirs. Nous voudrions surtout que la punition ne fût jamais infligée au moment même où la faute a été commise, et si cette faute est d'une telle gravité qu'elle réclame une répression immédiate, tout supérieur a naturellement le droit d'intervenir et de faire arrêter son auteur ; mais, nous le répétons, entre le moment où a été commis un manquement, si grave qu'on le suppose, et celui où la punition est déterminée d'une manière immuable, il faut qu'il s'écoule un espace de temps nécessaire pour la réflexion. Appliquées de cette manière, les punitions seront efficaces, leur influence morale augmentera ; infligées par des hommes considérables, au-dessus de toutes les mesquines passions qui agitent trop souvent les inférieurs, nul n'aura le droit d'en contester l'équité et l'impartialité, et l'on verra renaître la véritable discipline, non pas celle qui se contente de marques extérieures de respect, mais celle qui commande l'obéissance à tous, qui grandit avec les circonstances, celle, en un mot, qui s'appuie sur le droit et sur la loi.

VIII

DE L'AVANCEMENT.

Dans le cours de cet écrit et dans le chapitre précédent, nous nous sommes efforcé de démontrer que le droit de commander ne pouvait être exercé que par le plus digne. C'est de ce principe que nous ferons découler notre loi sur l'avancement. Et d'abord, nous remarquerons que ce droit ne saurait exister que comme délégation du pouvoir exécutif, qui, après que les épreuves de capacité ont été faites, donne la consécration nécessaire sans laquelle il ne peut exister d'autorité légale et respectable. Est-il besoin d'ajouter que nous ne reconnaissons à l'élection aucune des qualités essentielles pour faire un chef militaire ; qu'à nos yeux le mandataire élu n'est en aucune façon investi de ce pouvoir indélébile, de ce caractère spécial qui lui donne le droit de réclamer l'obéissance de tous ses inférieurs ?

Si nous entrons maintenant dans le domaine de la pratique, nous admettons deux voies différentes pour parvenir au premier grade d'officier. Si nous prenons un jeune homme se destinant à la carrière militaire, nous voulons avant tout qu'il ait, depuis l'âge de 18 ans, passé une année sous les drapeaux, vivant avec le soldat, de la vie même du soldat ; à 19 ans il entrera dans une école militaire et il en sortira au bout de deux ans avec le premier grade d'officier. Si, au con-

traire, ce même jeune homme a cru devoir attendre que la loi l'appelle sous les drapeaux, il passera par la filière. Nous avons établi qu'une année de service était nécessaire pour l'instruction du soldat, nous ne pouvons admettre que l'on ait le droit de commander avant d'être complètement instruit ; au bout d'un an donc, il sera caporal après examen, six mois après il sera sergent, et au bout d'un an et demi, à la suite d'un concours, il sera officier. Il n'est pas besoin de dire qu'à un moment quelconque de sa carrière, qu'il soit soldat, caporal ou sous-officier, il pourra toujours se présenter, s'il le préfère, au concours des écoles.

Arrivé au grade de lieutenant en second, il ne deviendra capitaine en second qu'après un certain temps de grade dans la 1^{re} classe des lieutenants et à la suite d'un concours, puis chef de bataillon en remplissant les mêmes conditions.

Ici nous nous arrêtons, non que nous craignons de pousser nos principes à leur dernière limite, mais parce que nous entrevoyons que l'examen ne donne plus une notion bien exacte de la valeur de l'officier supérieur, et qu'il faut faire entrer dans l'appréciation des considérations d'un ordre élevé et qui échappent à l'analyse. Cependant nous disons encore que nul ne sera lieutenant-colonel s'il n'a fourni un mémoire sur une question militaire qui lui sera indiquée et dont une commission sera appelée à juger le mérite. A partir de ce grade, le choix du pouvoir exécutif s'exerce en pleine liberté, sauf les conditions de temps prévues par la loi.

Il n'entre dans le cadre de ce travail ni d'indiquer des programmes pour chaque arme et chaque grade, ni de rechercher le nombre des écoles militaires à fonder : qu'il nous suffise de dire en terminant que nous refusons complètement à l'ancienneté le droit de conférer un nouveau grade, et que nous ne la conservons que pour établir le rang et le droit au commandement des officiers dans le grade dont ils sont pourvus.

S'il nous était permis de pénétrer sur le terrain brûlant de l'actualité, nous qui sommes étranger aux débats qui s'agitent si malheureusement dans l'armée, nous nous permettrions le conseil suivant qui, à notre avis, résoudrait bien des difficultés.

Nous considérons les grades conférés par un titre régulier comme une propriété sacrée, sans que nous permettions que l'on en recherche l'origine et la valeur. Nous craindrions, si une discussion s'ouvrait sur ce sujet, si une commission avait le droit de toucher à un point aussi délicat, de compromettre gravement la dignité des officiers. La propriété du grade est la sauvegarde de l'armée, ce qui différencie essentiellement l'officier du fonctionnaire, et nous ne voulons qu'on y touche à aucun prix. Ici le droit du pouvoir exécutif commence : nous voudrions que, profitant de ce moment de calme qui succède à nos terribles convulsions, toute l'armée, moins la classe 1870, fût renvoyée dans ses foyers, et tous les officiers, quelle que soit leur provenance, mis provisoirement en retrait d'emploi par suppression de corps ; puis, pour hâter le travail de réorganisation, instituant six commissions d'examen, nous inviterions tous les officiers à

se présenter devant elles. Alors donnant dans la formule à résoudre un coefficient élevé aux services antérieurs, à la conduite, à la moralité, nous les classerions tous et les rappellerions sous les drapeaux, au fur et à mesure des besoins, avec leur ancienneté.

A ceux qui n'auraient pas obtenu un nombre de points suffisants nous dirions : Nous ne touchons pas à votre grade, c'est un droit que nous ne nous reconnaissions pas; mais vous n'en pouvez remplir les fonctions, de nouveaux examens se feront à des époques convenablement espacées, travaillez et mettez-vous à même d'acquérir les connaissances qui vous font défaut.

Pendant ce temps, de nouveaux officiers provenant de la génération nouvelle, achèveront de se former et viendront occuper les places que leurs aînés n'auront pu remplir.

IX

DE LA MARINE.

Nous serons très-bref sur le rôle que la marine a joué pendant la guerre. Qu'il nous suffise de rappeler que ses officiers ont commandé des corps d'armée, des divisions actives, des brigades, et que la plus grande partie du service territorial était entre leurs mains; que la marine a défendu avec énergie les forts

de Paris dont la garde lui a été confiée, qu'elle a fourni aux armées de province de précieux contingents, que partout elle a fait son devoir et s'est fait remarquer par une discipline sévère, résistant aux plus funestes exemples, et persistant au milieu de nos plus grands désastres.

C'est ici pourtant le lieu de repousser un reproche qui lui a été adressé au début de la guerre : celui de n'avoir pas, dans cette première période, rendu tous les services qu'on pouvait attendre d'elle. Le plan de campagne contre la Prusse (s'il en a jamais existé, et il est peut-être permis d'en douter) paraissait comprendre une forte diversion dans la Baltique; notre flotte de transport, qu'on voulait utiliser dans ce but, avait déjà reçu l'ordre d'armer et de se tenir prête à prendre la mer, lorsque nos premiers désastres nous obligèrent à abandonner ce projet d'une valeur bien contestable d'ailleurs, et à combattre sur le sol même de la patrie.

Dès lors, que pouvait faire notre flotte de combat, vis-à-vis d'une marine faible et inférieure en nombre, qui se tenait obstinément renfermée dans un port où il était impossible de l'atteindre avec nos grands bâtiments à fort tirant d'eau?—Il ne lui restait donc qu'à bloquer les côtes et à ruiner le commerce ennemi, et ce rôle bien modeste, elle l'a accompli avec constance et habileté, dans des mers peu profondes et d'une navigation dangereuse. A ceux qui lui reprochent de n'avoir pas bombardé telle ville, brûlé tel port, nous répondrons que le droit de bombarder une ville est très-contestable en tout temps, mais qu'en suppo-

sant qu'il existe, et nous le nions pour notre part, il eût été insensé d'en faire usage, alors que les Prussiens, maîtres déjà de plusieurs de nos départements, eussent pu si facilement exercer de terribles représailles; — mais le besoin d'un succès, de quelque nature qu'il fût, était tellement pressant, ces revers inouïs, auxquels nous étions si peu habitués, avaient tellement surexcité l'opinion publique, que l'on peut comprendre sans l'excuser cet état des esprits en France.

Le corps des officiers de marine est nombreux, et suffit à tous les besoins du service; il est composé d'hommes ayant une instruction variée, et quelques-uns même, que nous pourrions citer, ont à ce point de vue une véritable valeur. — La rude existence qu'ils sont astreints à mener dès leur jeunesse, une lourde responsabilité à supporter, l'habitude d'une lutte de tous les instants leur donnent une certaine virilité et une grande indépendance de caractère. — Ils ont des idées arrêtées sur toutes choses, ne prennent le mot d'ordre de personne, et malgré cela, et peut-être à cause de cela, la discipline est demeurée intacte, complète dans la forme et surtout dans le fond. Ces hommes, qui se sont si souvent inclinés devant une puissance supérieure à toutes les autres, qui ont appris à une sévère école à obéir à de dures nécessités, font facilement abandon de leur volonté dans les mains de leurs chefs, et ce devoir, hâtons-nous de le dire, est facile à remplir, car tous ces chefs sont dignes de les commander.

Il n'est donc pas étonnant que sur des hommes tels

que nous venons de les dépeindre, possédant déjà un fonds sérieux de connaissances militaires, on ait pu greffer en peu de temps des officiers d'artillerie et d'infanterie capables de tenir la campagne.

Cependant, le besoin d'une réforme importante se fait depuis longtemps sentir, et le moment est bien choisi pour s'en occuper; sinon la marine, restant immobile dans ce grand mouvement qui va, nous l'espérons, régénérer la patrie, tomberait avant peu au-dessous de la mission qui lui incombe.

Quelles que soient les connaissances acquises à l'entrée à l'école navale et la valeur des programmes de cette école, il n'en est pas moins vrai qu'on ne saurait y trouver une garantie suffisante de l'instruction de l'officier pendant toute sa vie maritime, et que dans la marine, comme dans l'armée, il sera utile d'exiger pendant le cours de la carrière de nouveaux examens, au moins pour le grade de lieutenant de vaisseau. Les lieutenants de vaisseau eux-mêmes devront être tenus de suivre les cours des écoles théoriques et pratiques, et ne sauraient devenir capitaines de frégate, s'ils n'ont présenté un mémoire sur une question qui leur sera indiquée. Dans l'avenir, l'ancienneté cessera d'être un moyen de parvenir à un grade supérieur quelconque, car plus nous y réfléchissons, et plus nous acquérons la conviction que ce mode d'avancement, même combiné avec le choix, ne peut présenter de garanties sérieuses.

Mais les réformes que je viens d'examiner sont insuffisantes pour assurer à la marine un bon recrutement; il faut, par des mesures sagement entendues,

rendre aux officiers la carrière attrayante, afin d'y attirer un grand nombre de jeunes gens parmi lesquels on pourra faire un large choix.

La marine, il faut bien le dire, depuis les découvertes qui datent de quelques années, depuis la triste invention des bâtiments cuirassés et aussi depuis qu'une partie de son personnel est employé au service ingrat des transports, a beaucoup perdu de l'attrait qu'elle pouvait inspirer à une jeunesse ardente, avide d'émotions, heureuse de s'élancer vers l'inconnu; le recrutement de l'école navale est devenu plus difficile, et le nombre des candidats a diminué de moitié. La nécessité de continuer une carrière commencée, l'esprit de devoir soutiennent les officiers, mais il serait dangereux de méconnaître qu'il existe des besoins, des aspirations auxquels il faut s'efforcer de donner satisfaction.

Nous avons fait au mode de recrutement de l'état-major un reproche mérité, celui d'admettre dans son sein des officiers dont les aptitudes spéciales n'avaient pas encore pu être constatées; notre école de marine mériterait ce reproche à un degré plus élevé encore, s'il n'était pour notre arme une nécessité de situation absolue, la première condition pour devenir plus tard un bon officier étant d'entrer jeune dans la carrière. Cette condition, qu'on ne saurait écarter à aucun prix, conduit dans la marine bon nombre de personnes qui ignorent leur véritable vocation, ont peu d'aptitudes pour le métier de la mer, s'en dégoûtent à un certain âge, et quoique instruits et intelligents, accomplissent avec dégoût un service pour lequel ils n'étaient pas

faits. D'un autre côté, les fatigues exceptionnelles de la navigation, les rudes campagnes et les stations lointaines mettent avant l'âge de la retraite un nombre assez considérable d'officiers dans l'impossibilité de continuer la carrière active. Il faut donc, à peine de voir nos cadres encombrés par un grand nombre d'inutilités et de non-valeurs, trouver un remède à cet état de choses, et l'adoption du principe du service obligatoire nous en fournira les moyens.

L'institution des classes de l'inscription maritime a été vivement attaquée dans les dernières années de l'Empire; ses adversaires prétendaient avec raison qu'elle était une dérogation au droit commun, et ses défenseurs, forcés de reconnaître la valeur de cet argument, en étaient réduits à invoquer la nécessité de maintenir une législation sans laquelle la marine militaire ne pourrait exister. Aujourd'hui tout est changé: le service obligatoire devenant une charge imposée à tous les Français, les marins rentrent sous l'empire de la loi générale et l'inscription maritime devient une source de recrutement qui ne peut plus être contestée par personne. Il ne reste plus qu'à dégager l'institution de tous ces règlements surannés qui gênent sans utilité l'industrie des transports par mer, tout en l'assujettissant à des lois de police qu'un Etat a toujours le droit d'imposer à toute entreprise commerciale. Ainsi l'obligation du brevet sera maintenue pour les officiers qui voudront commander un navire, et de même qu'il y a des règlements de police sur les chemins de fer, nous conserve-

rons le code pénal qui prévoit et punit les délits et les crimes commis à bord des bâtiments du commerce. Mais, je le répète, tout le reste est supprimé; la caisse des invalides n'a plus de raison d'être, la retenue de 3 p. 100 n'existe plus, et, comme tous les ouvriers, les marins restent libres de discuter leurs salaires et ne demandent plus qu'à l'épargne et aux institutions particulières de crédit les moyens de soutenir leur vieillesse. Placés dans ces conditions nouvelles, affranchis de la protection et du patronage de l'Etat, nous verrons se développer chez eux cet esprit d'initiative, la seule qualité qui manque à leur caractère solide et vigoureusement trempé.

Comme tous les Français, les marins passeront deux ans sous les drapeaux à bord des bâtiments de guerre, où ils recevront une instruction militaire solide; puis, de 22 à 26 ans, réunis deux mois par an, les uns à bord, les autres à terre, ils suivront le sort commun à tous les hommes de leur âge, continueront leur instruction sur les bâtiments cuirassés, gardes-côtes, répartis sur tout le littoral, ou sur des navires de combat qu'un sage règlement pourvoit de tout leur matériel et auxquels il ne reste plus qu'à prendre leur équipage pour être en état de tenir la mer.

Pendant qu'ils seront dans la première et la deuxième réserves, ils deviendront d'excellents gardes-côtes, armeront les bâtiments et serviront les batteries, auront à leur disposition les torpilles dont ils apprendront la manœuvre, et dans le cas d'une guerre continentale, s'ils ne sont pas appelés à servir à bord, seront employés à la défense des

camps ou à un service plus actif s'il est nécessaire.

L'inscription maritime, comme toute la France, va donc prendre un caractère essentiellement militaire; et c'est en la réorganisant que nous trouvons la place naturelle des officiers auxquels le métier de la mer a cessé de plaire ou que leur état de santé ne leur permet plus d'exercer. Dans cet ordre d'idées, l'expérience des officiers en résidence fixe, qui a peu réussi, ne saurait être concluante, car dans cette annexe de la marine que nous voudrions créer, il y aurait de l'émulation, de l'avancement, chacun sentirait qu'il rend un service sérieux, qu'il est un rouage important dans le grand mouvement militaire que nous appelons de tous nos vœux.

X

DES TROUPES DE LA MARINE.

Nous demandons la suppression absolue des troupes de la marine, infanterie et artillerie; nous voulons les voir rentrer dans la loi commune, poursuivre le but offert à toute l'armée et faire retour au ministre de la guerre.

Les expéditions lointaines sont entièrement abandonnées, et dans le cas où une expédition serait encore jugée nécessaire, nous emploierions, pour la faire, des troupes comme en 1859; la garde de nos ports sera

confiée à des troupes de police peu nombreuses et bien choisies.

Nos colonies, si profondément françaises, régies par des lois sages et libérales préparées par les soins d'un ministre habile, trouveront dans leur population un moyen de recrutement suffisant pour leur sûreté. L'Afrique, à quelques heures de la mère patrie, la Cochinchine, à 36 jours de la France, sont confiées à la garde de troupes qui n'y passent plus qu'une année; le nombre des soldats employés à ce service est réduit au strict nécessaire. Profitant des leçons puisées dans la dernière insurrection, décourageant chez les populations arabes l'esprit militaire, opérant parmi elles un désarmement général, favorisant la colonisation européenne, on arrivera à un état paisible qui se maintiendra à l'aide d'une armée peu nombreuse.

XI

DU MATÉRIEL.

Nous sentons la difficulté de traiter en quelques lignes une question aussi compliquée, aussi nous bornerons-nous à poser les principes qui doivent être appliqués à l'armée et à la marine.

Dans notre opinion, tout le matériel doit être fabriqué par l'industrie privée, et nous n'admettons aucune exception à cette règle générale; l'État cesserait

donc de construire les bâtiments, les machines, le matériel d'artillerie, en un mot, tous les engins de guerre.

Les forges, les fonderies, les établissements de toute nature seraient par conséquent supprimés, et les ports de guerre n'auraient plus d'autre mission que d'exécuter les travaux de réparation. L'expérience de la dernière guerre nous a appris que tout établissement métallurgique pouvait être approprié à la fabrication des armes de guerre, et l'on peut dire que c'est grâce à la puissance de notre industrie qu'il nous a été possible de continuer la lutte.

Le rôle des ingénieurs et des officiers des armes spéciales se bornerait à faire des projets, à en suivre l'exécution, à désigner à l'industrie le but à atteindre. Nous sommes convaincu que l'initiative individuelle ou celle des grandes compagnies serait bien autrement puissante que celle de l'État pour trouver les meilleures solutions industrielles.

Enfin, notre but étant de diriger toutes les aptitudes de la nation, toutes les énergies vers la recherche des moyens mécaniques propres à être mis en usage dans notre armée et dans notre marine, ce n'est pas en favorisant le monopole de l'État, en continuant à vivre au sein d'une petite église qui ne veut rien voir en dehors d'elle, que nous y parviendrons.

De même que nous ne voulons plus de soldats tailleurs, selliers, bottiers, etc., etc.; de même, nous voulons arriver à supprimer les colonels fondeurs, les capitaines chefs d'atelier à bois ou à métaux, et nous nous adressons à des fondeurs, à des charrons, à des

ménisiers de profession. Ainsi, pour nous résumer, les ingénieurs, les officiers font les projets, l'industrie les exécute sous leur surveillance ; elle peut d'ailleurs les présenter elle-même, et ils seront adoptés s'ils sont reconnus les meilleurs.

Toujours conséquents avec nous-même, nous restituons à la marine son véritable rôle : combattre sur mer, défendre les côtes, protéger le commerce, et nous demandons à l'industrie des transports maritimes d'effectuer tous les mouvements de troupes et de matériel dont nous avons besoin ; nous cédon à des compagnies cette flotte de transports qui encombre nos arsenaux, grève notre budget, et, faisant en apparence de grands sacrifices, nous réalisons en réalité d'énormes économies.

C'est en se plaçant à ce point de vue que nous voudrions voir étudier les réformes que nous demandons, non qu'elles soient toutes exécutables dans le présent, qu'il ne faille avant tout respecter religieusement les droits acquis, se ménager une période de transition ; mais en faisant des sacrifices, en indemnisant largement tous ceux qui ne pourraient trouver leur place dans le cadre que nous traçons, nous placerions encore l'argent de la France à de bien gros intérêts.

XII

Tel est l'ordre d'idées générales que nous voudrions voir adopter pour la réorganisation de la marine et de l'armée. Pour atteindre ce but, que nous désirons avec tant d'ardeur, il faut créer des ressources. Si nous comprenons que dans le régime économique de la France, on soit dans la cruelle nécessité de voiler provisoirement des principes qui sont la vérité même, nous ne saurions admettre pourtant que les mesures à prendre viennent tarir dans sa source la richesse du pays.

Dans nos relations extérieures, ne cherchant à tromper personne, nous demandons une attitude digne et ferme et une rupture complète avec les anciennes traditions de la diplomatie.

Enfin, à une époque qui n'est pas éloignée si nous sommes sages, nous adressant aux gouvernements de l'Allemagne, mais surtout à ce peuple intelligent, nous lui dirons : « La France, brisée par le malheur, a été obligée de sacrifier une partie des membres de la grande famille, elle s'adresse aujourd'hui à vous pour demander l'annulation d'un contrat nul dans son essence. »

Quelle sera la réponse de ces gouvernements ? Nous craignons de la connaître à l'avance. — Quelle sera celle des peuples ? Nous l'ignorons. — Par quelles épreuves terribles, par quels chemins ensanglantés

doit encore passer la démocratie avant d'arriver à son complet établissement? Nous l'ignorons encore.

Quelle que soit cette réponse, quel que soit l'avenir qui nous est réservé, préparons-nous à faire notre devoir, ceignons nos reins, élevons nos cœurs et que les destinées s'accomplissent!

Copie d'une lettre
du médecin en chef
de la 2^e armée.

Note du médecin en chef
de la 2^e armée de la Loire sur le
fonctionnement des ambulances.

Transmis pour exécution.

Mon général,

Dans les batailles qui se sont livrées sur la Loire les ambulances n'ont pas fonctionné avec toute l'activité désirable.

Elles ont pour rôle de porter secours aux blessés jusque sur le champ de bataille, de panser et d'évacuer au plus vite tous les blessés susceptibles de marcher ou de supporter le transport. La neutralité des ambulances, fort incomplète il est vrai, leur permet, néanmoins, de rendre de grands et précieux services dont nos soldats se voient privés.

Leur absence a été remarquée, on en fait un reproche au corps de santé qui ne fait qu'exécuter, dans ce cas, les ordres de l'autorité *compétente*. Il en résulte un effet fâcheux pour le soldat qui, plus que jamais, a besoin d'un appui moral et de la consolation de savoir qu'il ne sera jamais abandonné.

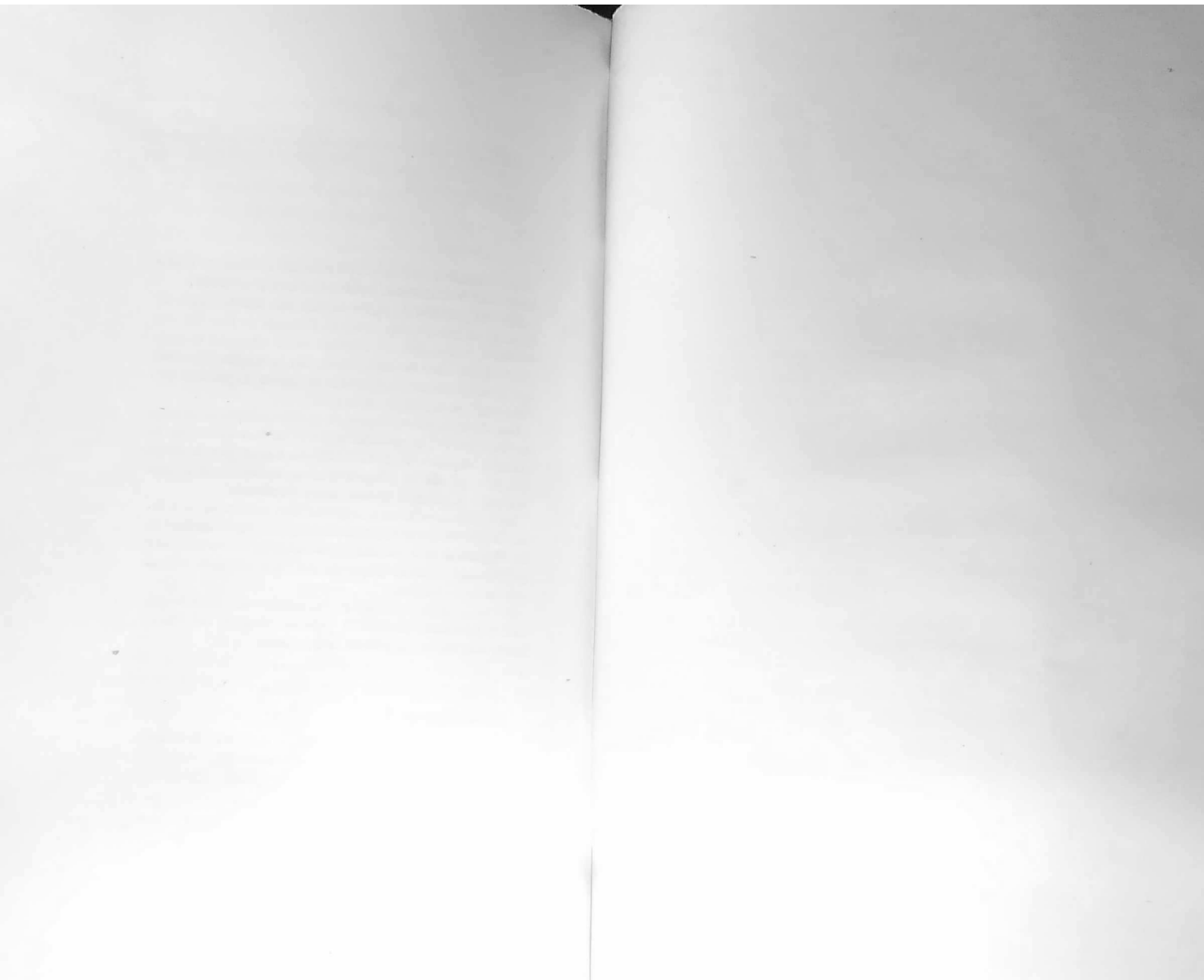
Les médecins militaires sont prêts à faire entièrement leur devoir le jour où des préoccupations exagérées sur le matériel ne les éloigneront plus du champ de bataille. Ils verront avec plaisir cesser un état de choses qui nuit à leur réputation d'hommes dévoués à l'armée.

Je vous propose, mon général, de prendre des mesures qui, tout en préservant un matériel précieux, rendront aux ambulances leur rôle et une activité indispensable.

.....

Laval, 20 janvier 1871.

Le médecin en chef de la 2^e armée de la Loire,
DE COMBARRIEU.



EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

ACTUALITÉS — 1871

- Histoire intime de la Révolution du 18 mars.** Comité central et Commune, par PHILIBERT AUDEBRAND. 1 vol. grand in-18 jésus. 3 fr.
- Histoire critique du siège de Paris,** par UN OFFICIER DE MARINE ayant pris part au siège. 1 fort vol. gr. in-18, avec une carte. 3 fr. 50
- Histoire de la campagne de 1870-1871** et de la deuxième ambulance dite de la Presse française, par EMMANUEL DOMMENECH. 1 vol. grand in-18. 3 fr. 50
- L'Armée française en 1871,** par J. TUCHY, capitaine d'état-major. 1 vol. in-8°. 2 fr.
- L'Art de combattre l'armée française,** par le prince Frédéric-Charles de Prusse, traduit par W. REYMOND. Broch. in-18. 4 fr.
- La Délivrance de Paris.** — Récit complet des huit journées de mai, par JULES PAU. 1 vol. in-18 jésus. 60 c.
- Les éclats d'Obus,** par FERDINAND DUCUË. 1 vol. gr. in-18. 2 fr.
- Les Francs-Maçons et la Commune de Paris,** par un Franc-Maçon-M. 1 vol. in-18. 4 fr.
- Guide-Recueil de Paris brûlé.** Récit des événements de mai 1871, entrée de l'armée à Paris et bataille des rues, notices historiques sur tous les monuments incendiés, plan de Paris colorié et 20 photographies avant et après l'incendie, par PIERRE PETIT. 1 vol. grand in-18 jésus. 5 fr.
- Les Hommes de la Commune.** Biographie complète de tous ses membres, par JULES CLÈRE. 4^e édition, très-augmentée. 1 vol. in-18. 2 fr.
- Journal d'un garde national mobilisé pendant le siège de Paris,** par EMILE GABORIAU. 1 fort volume grand in-18. 3 fr. 50
- Paris pendant le siège et les 65 jours de la Commune,** par J. DALSEME. 1 vol. grand in-18 jésus. 3 fr.
- Paris sous la Commune,** par EDOUARD MORIAC (18 mars au 28 mai), précédé des Commentaires d'un blessé, par HENRI DE PÈNE. 3^e édition. 1 fort volume grand in-18 jésus. 3 fr.
- Les Mystères de l'Internationale.** Son origine, son but, ses chefs, ses moyens d'action, son rôle sous la Commune. 1 vol. in-18 jésus. 4 fr.
- Histoire des nouveaux journaux** publiés à Paris pendant le siège et sous la Commune, du 4 septembre 1870 au 28 mai 1871, par FIRMIX MAILLARD. 1 vol. gr. in-18. 3 fr.
- La Légion d'honneur et la Commune,** documents sur le séjour du général Eudes à la Légion d'honneur, publiés par GEORGES D'HEYLLI. 1 vol. grand in-18, avec une gravure. 1 fr.
- Le Livre rouge de la Commune.** Liste alphabétique de tous ses fonctionnaires, extraits de l'*Officiel*, publiée par GEORGES D'HEYLLI. 1 vol. grand in-18. 2 fr.
- Les Prussiens en France.** — Notes de voyages, par ALFRED D'AUNAY. 1 volume grand in-18 jésus. 3 fr.
- La Science pendant le siège de Paris,** par SAINT-EDME, secrétaire du comité scientifique de la défense de Paris. 1 volume grand in-18 orné de figures dans le texte. 3 fr.
- Trois mois de dictature en Province.** — Le Gouvernement de la Défense nationale à Tours, par A. RIVIÈRE. 1 vol. in-18. 2 fr.